

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION.....	4
1.1 LOCALISATION DE L'INTERVENTION.....	4
1.2 CONTEXTE LOCAL EN RELATION AVEC L'INTERVENTION	4
1.3 ANALYSE ET ACTUALISATION DES RISQUES	4
1.3.1 Bilan des risques survenus	4
1.3.2 Risques nouveaux.....	5
1.4 HISTORIQUE DE L'INTERVENTION	6
1.5 BÉNÉFICIAIRES.....	7
1.6 PARTENARIAT	8
1.6.1 Partenaire local principal	8
1.6.2 Rôles et responsabilités.....	8
2. CADRE DE L'INTERVENTION	8
2.1 OBJECTIF GLOBAL - IMPACTS	9
2.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE - EFFETS.....	9
2.3 RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES - PRODUITS	9
3. APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE.....	9
3.1 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	9
3.1.1 Choix des sites d'intervention	10
3.1.2 Stratégies d'identification des promoteurs de CVPP, des GF et des Vulnérables	10
3.1.3 La stratégie d'identification des thèmes et des besoins de formation des éleveurs	10
3.2 STRATÉGIE POUR LA DURABILITÉ	10
3.3 MÉTHODE DE SUIVI ET ÉVALUATION.....	12
4. RELATIONS AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS DU DEVELOPPEMENT.....	13
4.1 RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS NATIONALES ET LOCALES.....	13
4.2 RELATIONS AVEC LES STRUCTURES PARTENAIRES + COMPLÉMENTARITÉS / SYNERGIE	14
5. ADEQUATION DES RESSOURCES	15
5.1 ADÉQUATION DES RESSOURCES HUMAINES.....	15
5.2 ADÉQUATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES	16
5.3 ADÉQUATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	16
6. EFFICACITE DE L'INTERVENTION	17
6.1 CONTRIBUTION OBJECTIF GLOBAL - IMPACTS.....	17
6.2 ATTEINTE OBJECTIF SPÉCIFIQUE - EFFETS.....	17
6.3 ATTEINTE DES RÉSULTATS (PRODUITS)	18
6.4 BILAN DES FORMATIONS.....	28
6.5 THÈMES TRANSVERSAUX.....	29
6.6 SUIVI RECOMMANDATIONS INACHEVÉES (INTERNES ET EXTERNES)	30
6.7 EFFETS INDUITS	31
7. DEPENSES PAR RUBRIQUES	32
7.1 EXÉCUTION DU BUDGET	32
7.2 COMMENTAIRES.....	32
8. PERSPECTIVES OPERATIONNELLES.....	33
8.1 RELECTURE CADRE LOGIQUE	33
8.2 PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE	34
8.3 BUDGET ANNUEL (+ REPORT BUDGÉTAIRE)	34
9. LEÇONS APPRISSES	35

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de Revenus
APLFLSA	Appui aux Partenaires Locaux à travers la Filière Lait et la Santé Animale
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (ONG - France)
BIAB	Banque Intrants Aliments Bétail
BNDA	Banque Nationale pour le Développement Agricole
BREN	Bureau Régional Niamey (Vétérinaires Sans Frontières - Belgique)
CCA ONG	Comité de Coordination et d'Appui aux ONG
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche (ONG - France)
CdG	Comité de Gestion
COP	Cadre Organisations Paysannes
CSA	Cadre Santé Animale
CT	Collectivité Territoriale
CTB	Coopération Technique Belge
CVPP	Cabinet Vétérinaire Privé de Proximité
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement (Coopération belge)
DRPIA	Direction Régionale des Productions et Industries Animales
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
FGI	Fonds de Garantie Individuel
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GF	Groupement Féminin
GP	Gestionnaire de Projet
ICD	Initiatives Conseils Développement (ONG – Mali)
IMF	Institution de Micro Finance
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
KM	Knowledge Management (Gestion des connaissances)
LP	Lait Pasteurisé
LCS	Lait Caillé Sucré
LCN	Lait Caillé Nature
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPE	Organisation Paysanne d'Éleveurs
PADK	Projet d'Appui à la Décentralisation à Koulikoro
PADEPA- KS	Projet d'Appui et de Développement des Productions Animales – Kayes Sud
PAFEC	Projet d'Appui aux femmes par l'Elevage des espèces à Cycle court
PDSEC	Plan de Développement Social Economique et Culturel
PLP	Partenaire Local Principal
PPM	Programme de Prophylaxie Médicale
PR	Petit Ruminant (Ovins et Caprins)
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRODEL-KII	Projet de Développement de l'Elevage, Koulikoro et Kita, deuxième phase
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PT	Partenaires techniques
RAS	Rien à Signaler
RH	Ressources Humaines
SA	Santé Animale
SLPIA	Service Local des Productions et Industries Animales

SV	Secteur Vétérinaire
UAPIA	Unité d'Appui des Productions et Industries Animales
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières – Belgique

Projet : Projet de Développement de l'Élevage à Koulikoro et Kita PRODEL K II	Phase : II
Thème central : Productions animales et valorisation des productions	
Période couverte : Janvier – Décembre	Année : 2011
Auteur du rapport : Yacouba SANGARE - Gestionnaire de projet	

I. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

I.1 Localisation de l'intervention

- Pays : Mali
- Zone d'intervention : Région de Koulikoro et Commune de Sébékoro (cercle de Kita, région de Kayes)
- Milieu : rural
- Localisation du siège de la prestation : Bamako

Cf. Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention

I.2 Contexte local en relation avec l'intervention

La zone d'intervention compte plus de 2 418 000 habitants. (Résultats provisoires du recensement 2009). Plus de 58% de cette population vit dans la pauvreté et plus de 18% dans l'extrême pauvreté.

Les principales causes de la pauvreté des agro-éleveurs sont entre autres : une faible couverture zoonitaire déterminant de fortes morbidité et mortalité, une faible productivité et un faible taux d'exploitation du cheptel local.

Les effectifs du cheptel se composent de 929 000 bovins, 756 000 caprins, 568 000 ovins et 3 400 000 volailles (source : cellule de planification et de statistique du MAEP 2003). Cependant, malgré cette importance numérique, la productivité du secteur de l'élevage de la zone d'intervention demeure faible. Cette faible productivité est due à de nombreux problèmes récurrents auxquels les agro-éleveurs n'ont pas toujours les réponses appropriées. Il s'agit entre autres de la difficulté d'accès à un service et à des soins de santé animale de proximité et de qualité, la faiblesse des organisations de base, le faible taux d'exploitation du cheptel et les difficultés d'écoulement des productions animales. Malgré les multiples contraintes, un certain nombre d'éléments permettent d'envisager favorablement l'amélioration du sous-secteur de l'élevage de la zone d'intervention. Les activités du programme s'inscrivent dans la recherche de réponses appropriées.

I.3 Analyse et actualisation des risques

I.3.1 Bilan des risques survenus

Sur les risques présumés dans le document de formulation, deux se sont effectivement produits. Le tableau qui suit rend compte du degré de gravité de ces risques et de leurs conséquences. Les mesures prises ou à prendre sont également décrites.

Risques survenus	Gravité*	Commentaires (conséquences observées, mesures prises et à prendre)
Les différents acteurs impliqués dans la SA de proximité ne collaborent pas de manière efficace (Conflits d'intérêt au niveau des tâches des agents des SV publics).	1	La vente des médicaments vétérinaires et la pratique de vaccinations de masse par les agents étatiques ont eu comme conséquences la diminution du chiffre d'affaires des CVPP de Kolokani et de Badinko. Le projet a suscité des rencontres d'échanges entre les promoteurs des CVPP concernés et les responsables des Services Vétérinaires régionaux et locaux de Koulikoro et Kita pour aplanir les différends nés de ces pratiques. Le comportement des agents étatiques vis-à-vis des CVPP sera déterminant dans l'octroi des appuis financiers futurs pour le fonctionnement des SV conformément aux engagements pris dans le cahier de charges.
La Région de Koulikoro est touchée par des calamités naturelles (Mauvaise répartition de la pluviométrie)	2	La mauvaise répartition des pluies dans la zone d'intervention a occasionné un déficit fourrager et d'eau de surface important pour le cheptel. Le projet a accéléré la mise place des fonds BIAB auprès des coopératives des éleveurs. Il est envisagé de renforcer au besoin les fonds BIAB existants au cours de la saison sèche chaude. L'insécurité alimentaire dans les ménages vulnérables et dans les GF aura deux effets pervers à savoir l'utilisation des prêts et des petits fonds AGR des vulnérables pour acheter des vivres et la vente prématurée des noyaux de caprins par les vulnérables. Le projet envisage de renforcer le suivi et le conseil auprès des GF et des ménages vulnérables pour éviter les détournements d'objet des prêts et maintenir un seuil minimum de fonds devant leur permettre d'assurer le remboursement des prêts et de conserver le noyau reproductif.

**(4) : très élevé ; (3) : élevé ; (2) : moyen ; (1) : faible, sur base du précédent bilan (DTF ou précédent rapport).*

1.3.2 Risques nouveaux

Risques nouveaux	Probabilité*	Gravité*	Commentaires (mesures prises et à prendre)
Incapacité des IMF à octroyer les crédits aux Groupements féminins et aux Cabinets vétérinaires privés	3	3	Deux IMF partenaires du projet sont dans l'incapacité d'honorer leur part de contrat dans le partenariat avec le projet. Elles n'arrivent plus à octroyer les prêts aux GF. Les partenariats mis en place avec les IFM ne semblent donc pas pérennes. L'unité de gestion a engagé des négociations avec deux banques pour établir de nouveaux partenariats. Cependant, l'éloignement des sites de ces banques de la résidence des bénéficiaires demeure une contrainte majeure qui ne garantit pas la pérennité des liens entre les deux acteurs sans le projet. Une réflexion stratégique est nécessaire pour trouver une solution durable à la problématique de l'accès des GF et des CVPP au crédit en milieu rural. Dans le cas ou aucune institution de financement crédible n'est

Risques nouveaux	Probabilité*	Gravité*	Commentaires (mesures prises et à prendre)
			proche de la résidence des bénéficiaires alors que le besoin est là, l'octroi direct des prêts par le projet sera envisagé avec la forme juridique adéquate.
Rareté des postulants à l'exercice privé de la profession vétérinaire se traduisant par les difficultés à identifier des volontaires pour être promoteur de CVPP en milieu rural	3	3	Des besoins d'installation et d'accompagnement de vétérinaires privés sont formellement exprimés par d'autres intervenants dont la CTB sur Nara et Nioro. L'offre de Docteur vétérinaire et d'Ingénieur d'élevage seuls autorisés par les textes à exercer la profession de vétérinaire privé est très faible sur le marché du travail. Des abandons pour un emploi à la fonction publique sont enregistrés dont le cas du CVPP de Toubakoro. C'est pourquoi, l'appui à d'anciens cabinets vétérinaires privés existants a été retenu en vue de renforcer leurs capacités opérationnelles et d'élargir leur aire géographique d'intervention. Il s'agit de susciter la réflexion et faire du plaidoyer au niveau des services vétérinaires et du ministère pour une relecture des textes qui régissent l'exercice privé de la profession vétérinaire. Le but est de permettre l'installation des techniciens et auxiliaires vétérinaires dans les gros villages pour la promotion d'un vrai service vétérinaire de proximité.
Rupture des stocks de vaccins au niveau national	3	4	L'année 2011 a été caractérisée par une irrégularité de la production des vaccins suite aux conflits professionnels entre le personnel et la direction du laboratoire. Heureusement, les bons rapports de partenariat entre ICD/ VSF-B, le Ministère, le laboratoire central vétérinaire et la Direction régionale des services vétérinaires de Koulikoro ont permis au projet d'obtenir exceptionnellement 9 000 doses de Pastobov et 30 000 doses de T1 au profit des CVPP accompagnés par le projet. Les promoteurs des CVPP ont été invités à constituer des stocks de sécurité en vaccins essentiels. Le projet garantit les prêts de campagne des CVPP auprès des IMF de leur localité pour satisfaire le besoin de trésorerie que la constitution de stock de vaccins occasionne.

**(4) : très élevé ; (3) : élevé ; (2) : moyen ; (1) : faible sur base du précédent bilan (DTF ou précédent rapport).*

I.4 Historique de l'intervention

L'initiative du projet de développement de l'élevage à Koulikoro-Kita-Koumantou « PRODEL K » est venue en 2006 et 2007 des agro-éleveurs à travers des contacts avec ICD, VSF-B ou leurs partenaires (laiterie de Koumantou, MEP). ICD a été retenu comme partenaire local principal de VSF-B pour la mise en œuvre de la première phase du programme début 2008. Ce choix découle des complémentarités et des compétences constatées, entre 2003 et 2007, lors de l'exécution du projet d'appui aux partenaires

locaux, à la filière lait et santé animale (APLFLSA, projet quinquennal financé par la DGCD). Suite aux résultats atteints et aux effets observés à la fin de la première phase du programme en décembre 2010, il a été décidé de consolider et d'étendre les activités au cours d'une deuxième phase qui a débuté en janvier 2011 et devra se terminer en décembre 2013.

Le mois de janvier 2011 a été consacré à la relecture attentive du document de formulation de la phase 2 en équipe. Une rencontre de bilan de la phase 1 et de démarrage de la seconde phase a été organisée localement et animée par l'équipe du projet dans chacune des zones géographiques d'intervention. Cette étape a été suivie de l'actualisation de la situation de référence. Les outils de planification opérationnelle et de suivi et évaluation interne du projet ont ensuite été élaborés et validés avec l'appui de VSF-B. Le premier semestre a été consacré à la consolidation des résultats de la phase 1 du projet en raison du fonctionnement à minima décidé par VSF-B. La mise en œuvre des nouvelles activités n'a été effective qu'au second semestre de 2011.

I.5 Bénéficiaires

Type	Nombre Prévu	Nombre actuel (cumulé)	Commentaires
B. directs	122 280	42 581	Agro-éleveurs : Il s'agit des ménages bénéficiaires des services des CVPP, des BIAB, des mini laiteries et des appuis AGR et noyaux d'élevage des vulnérables.
	750	615	Concerne les membres des 16 Groupements Féminins menant des activités AGR élevage. Un seul nouveau groupement a pu bénéficier de prêts AGR en raison des difficultés rencontrées par les IMF partenaires.
	870	462	Il s'agit des 79 ménages vulnérables dotés en noyau d'élevage caprin à raison de 3 têtes par ménage + aliments de complémentation des chèvres et fonds AGR pour préserver le noyau reproductif.
B. intermédiaires	20	20	Promoteurs et employés des Cabinets vétérinaires privés installés
	25	15	Promoteurs et employés des Mini laiteries
	100	50	Agro-éleveurs membres des comités de gestion des BIAB
	20	13	Agents des Services vétérinaires étatiques déconcentrés
	10	10	Agents des Services des productions et industries animales étatiques déconcentrés
	3	3	Institutions de Micro Finance
B. indirects	15 000	13 770	Clients des mini laiteries
	10 000	13 636	Clients urbains des Cabinets Vétérinaires Privés de Proximité. Le dépassement s'explique par l'augmentation du nombre des CVPP et par l'élargissement de la zone géographique d'intervention de deux CVPP.
B. finaux	122 280	70 037	Toutes les nouvelles activités prévues en 2011

Type	Nombre Prévu	Nombre actuel (cumulé)	Commentaires
			ont été mises en place vers la fin de l'année. Elles n'ont donc pas encore touchées tout le groupe cible prévu.

1.6 Partenariat

1.6.1 Partenaire local principal

Dénomination	Initiatives – Conseil – Développement
Statut juridique	ONG
Activité centrale	Accès au marché, soutien à l'entrepreneuriat rural, animation de concertations, aménagement et gestion des ressources pastorales, accès au service de la production.
Présentation succincte	ICD est une ONG créée en 2001 par un groupe de cadres maliens issus de divers horizons relatifs au développement rural. ICD a grandi rapidement et désormais l'ONG a plus de 40 salariés répartis sur les projets menés de concert avec 5 partenaires techniques et financiers majeurs dont VSF-B.
Date du premier contact avec VSF-B	2002 à Lyon lors d'un séminaire animé par AVSF
Adresse postale	BPE 1992 Bamako
Coordonnées	Tel : 00223 20 23 12 52 / Fax : 00223 20 23 36 61/ E-mail : icd@orangemali.net
Nom du responsable	Dr TRAORE Fatoumata SAMAKE, Directrice exécutive
Méthode comptable	Double analytique

1.6.2 Rôles et responsabilités

- **PLP** : Le partenaire local ICD est responsable de la mise en œuvre du projet. Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre les activités sur le terrain, d'élaborer et de gérer le budget selon les procédures établies (ICD, VSF/B et DGD). L'ONG ICD est responsable de la production des rapports suivant les normes VSF-B (approche GAR).
- **VSF/B** : Le partenaire du Nord participe à la coordination et supervise la mise en œuvre des activités du projet par ICD. A travers l'affectation d'un assistant technique représentant de VSF/B au Mali, appuie le staff d'ICD dans la conception et la mise en œuvre des activités. Il apporte également un appui pertinent à ICD en particulier en matière institutionnelle et organisationnelle.

2. CADRE DE L'INTERVENTION

Cf. Annexe 2 : Cadre logique année écoulée

2.1 Objectif global - Impacts

Améliorer durablement l'économie et la vie sociale des ménages agro-éleveurs par l'optimisation de l'élevage paysan.

2.2 Objectif spécifique - Effets

La rentabilité de l'élevage en milieu rural est augmentée durablement.

2.3 Résultats intermédiaires - Produits

Résultat 1 : La santé animale du cheptel est améliorée de manière durable dans les communes d'intervention.

Résultat 2 : La productivité du cheptel est améliorée.

Résultat 3 : L'écoulement du lait est amélioré et le lait est mieux valorisé.

Résultat 4 : Les femmes bénéficient davantage des produits du petit élevage.

Résultat 5 : Les partenaires locaux sont renforcés en vue d'assurer la pérennisation des actions.

3. APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE

L'approche d'intervention de cette seconde phase du programme s'inscrit dans le cadre de la GAR (Gestion Axée sur les Résultats). Elle vise à la fois une consolidation des actions de la première phase afin d'en améliorer les effets et d'assurer leur pérennité ainsi qu'une extension des activités en termes de couverture géographique et de nombre de bénéficiaires. Elle procède de la prise en compte des problèmes décelés ainsi que des leçons apprises au cours de la première phase. C'est pourquoi quelques modifications ont été apportées aux stratégies thématiques de mise en œuvre des activités de la première phase.

3.1 Stratégie de mise en œuvre

Les 7 stratégies définies et validées au cours de la première phase du projet coexistent avec les 3 nouvellement mises en œuvre pour répondre aux exigences de l'approche GAR. Les stratégies sont adaptées aux types d'activités et de bénéficiaires. L'objectif étant bien de maximiser les effets et les impacts du projet auprès des groupes cibles avec les ressources mises à disposition. Les stratégies décrites ci-dessous sont les stratégies établies suite aux recommandations formulées lors de l'évaluation de la phase 1. Elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre effective de l'approche GAR dans l'exécution des activités de la seconde phase du projet. Economie est faite de celles qui n'ont pas subies de modifications notoires par rapport à la première phase.

3.1.1 Choix des sites d'intervention

En application de l'approche GAR et des recommandations de l'évaluation de la première phase, **les activités sont de plus en plus concentrées** sur les anciens sites d'intervention. Ainsi le choix des sites d'intervention a intégré divers critères dont le principal est l'existence d'anciennes actions mises en place par la première phase du programme.

D'autres critères sont appliqués selon le type d'activités. La proximité d'un CVPP et de l'animateur du projet a été prioritaire dans le choix des villages d'identification et d'appui aux GF et aux ménages vulnérables. La mise en place des nouveaux fonds BIAB a priorisé les sites où se trouvent une mini laiterie ou un point de collecte et de vente traditionnelle du lait. De la même façon, la présence d'une BIAB a été déterminante pour le choix des nouveaux sites d'implantation des mini laiteries.

Le choix du site d'installation d'un CVPP est fait suite à l'expression du besoin dans le plan de développement de la collectivité territoriale.

3.1.2 Stratégies d'identification des promoteurs de CVPP, des GF et des Vulnérables

L'expression du besoin peut être considérée comme un gage d'engagement des élus à accompagner et soutenir les activités du vétérinaire privé. En tirant les leçons des cas d'abandon de cabinets vétérinaires par leurs promoteurs, l'accent a été mis sur une plus grande implication des prétendants à l'exercice privé de la profession vétérinaire dans la formulation de leurs projets de CVPP. Cet exercice est destiné à évaluer le degré d'engagement du postulant. Le vétérinaire est accompagné pour qu'il réalise lui-même l'étude sommaire de faisabilité du cabinet vétérinaire privé dans la localité de son choix. Le document d'étude sommaire de faisabilité est transmis au projet accompagné d'une demande d'appui technique, matériel et financier du postulant. Le document de faisabilité et la requête d'appui sont examinés par le staff du projet qui donne son avis motivé.

L'existence de documents officiels de création et la volonté d'ouvrir un compte dans une IMF ont prévalu dans le choix des nouveaux groupements féminins devant bénéficier de l'appui AGR élevage.

L'identification des ménages vulnérables a été participative au niveau communal et villageois à travers l'implication et la responsabilisation des élus communaux, des chefs de village et des leaders des organisations féminines du village. En plus des critères classiques de vulnérabilité, le nombre d'enfants à charge et en âge de scolarisation a été mis en avant dans le choix des ménages vulnérables.

3.1.3 La stratégie d'identification des thèmes et des besoins de formation des éleveurs

Suite au constat de non application des formations dispensées sur la production, le stockage et la gestion du foin au cours de la première phase du projet, il a été décidé de donner les formations sur ce thème à la demande des éleveurs. Pour autant, il est nécessaire d'apporter des formations de base aux éleveurs bénéficiaires sur les nouvelles zones d'intervention. Ces formations de base comportent la formation sur le ramassage et le stockage des résidus de récoltes, la conduite du troupeau et le rationnement du bétail en saison sèche. Dans ce cadre les producteurs de lait et les clients des BIAB sont considérés comme prioritaires. Les femmes des groupements féminins bénéficiaires des prêts AGR élevage et les femmes vulnérables dotées en noyau de caprins sont également sensibilisées sur les trois thèmes zootechniques de base en lien avec les espèces animales qu'elles entretiennent.

3.2 Stratégie pour la durabilité

Elle doit permettre de répondre à deux questions principales à savoir :

- Les effets positifs du projet ont-ils des chances de perdurer dans l'après projet ?

- Les effets pourront-ils toucher d'autres couches de la population ?

La stratégie de durabilité mise en place par le PRODEL KII s'inspire des leçons apprises de la mise en œuvre de la première phase du programme (2008/2010). Elle privilégie la mobilisation, l'implication et la responsabilisation des acteurs locaux (bénéficiaires et partenaires).

Les ST et les vétérinaires privés des CVPP sont les partenaires mobilisés pour l'exécution des sensibilisations et formations des bénéficiaires directs. En intégrant ces acteurs dans le dispositif de durabilité des activités, **le projet s'inscrit dans la dynamique du développement local et communal**. La mobilisation du secteur privé (CVPP, laiteries et IMF) permet de créer des offres de services entre ces acteurs et les éleveurs. **L'offre de services pérennes et complémentaires** permet le maintien des activités et leur viabilité économique.

C'est pourquoi les banques d'intrants alimentaires pour bétail, la facilitation de l'accès au crédit, les mini laiteries et le CVPP constituent **un tout indissociable dans la stratégie de durabilité** mise en place par le PRODEL KII.

Les collectivités territoriales, les ST, les CVPP et les OP qui sont des partenaires impliqués depuis l'identification des interventions participent à la mise en place et au suivi / accompagnement. Cette **dynamique participative** souvent novatrice pour ces partenaires contribue à **l'appropriation locale de l'intervention**.

Les structures techniques et les vétérinaires sont équipés et formés par le projet pour rendre les services aux bénéficiaires à travers les formations, les appuis conseils et les soins au cheptel. Cet appui aux ST et aux CVPP fait partie des mécanismes mis en place par le projet pour la durabilité des interventions chez les bénéficiaires. La mise en place des AGR élevage des groupements féminins et la distribution des noyaux de caprins aux ménages vulnérables prennent en compte l'existence d'un cabinet vétérinaire privé de proximité fonctionnel.

Le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires pour une meilleure maîtrise de l'activité est gage d'une pratique durable. Dans le but de créer les liens pérennes pour la formation continue, les activités de formation/sensibilisation sont confiées aux services techniques et aux vétérinaires privés des localités concernées.

La **durabilité socioéconomique** est conditionnée par la valorisation sociale et la rentabilité économique de l'activité, sans lesquelles le bénéficiaire ne verra aucun intérêt à la poursuivre au-delà de la durée du projet. C'est pourquoi les services vétérinaires étatiques et les collectivités territoriales sont impliqués par le projet dans l'identification des sites d'installation des CVPP. Les élus des communes rurales participent au processus d'installation du vétérinaire privé à travers la signature du protocole de partenariat. La collectivité territoriale collabore et apporte des appuis au vétérinaire privé dans l'organisation des campagnes de vaccination de masse du cheptel. Le vétérinaire privé intégré socialement est plus à l'aise pour mener ses activités de prestataire de services vétérinaires. De même, le suivi et l'accompagnement des ménages vulnérables dans l'entretien des chèvres distribuées et la gestion du petit fonds AGR impliquent les leaders des GF et les notables des villages. Cette implication des populations du village garantit un accompagnement de proximité plus efficace et durable.

Enfin la mise en œuvre des stratégies transversales développées par VSF B et relatives au Genre, à l'Environnement, à l'Economie Sociale et à la Vulnérabilité participent et convergent vers une pérennité et une durabilité des produits, des effets et des impacts du projet. Ainsi la question du Genre et en particulier de l'équité homme/femme dans l'amélioration des conditions de vies sont un souci permanent dans la mise en place des actions. De même, les interventions font l'objet d'une analyse préalable en termes d'impact environnemental. Par exemple, le processus de construction du complexe d'élevage a démarré par l'étude d'impact environnemental dès la proposition du site par les bénéficiaires. L'obtention du permis environnemental a conditionné la poursuite du processus de construction. Les femmes menant le petit élevage sont dotées en aliments concentrés par le projet et

sensibilisées pour l'autoproduction d'aliments pour leurs animaux. La coupe ou le ramassage des fourrages en brousse sont limités dans les pratiques conseillées. La fertilisation des sols est prise en charge à travers le conseil sur la collecte, le stockage et l'utilisation du fumier à partir des déjections des animaux.

Par la mise en place des fonds de roulement auprès des coopératives d'éleveurs pour la commercialisation des aliments du bétail à un prix inférieur à celui du marché local, le projet participe au développement d'une économie solidaire au sein de la communauté. Dans le même ordre, l'octroi de fonds de roulement aux cabinets vétérinaires pour la commercialisation des médicaments de qualité à un prix abordable, favorise l'accès d'une large couche de la communauté rurale aux services vétérinaires de base. Les prix préférentiels des médicaments permettent ainsi aux couches vulnérables d'avoir accès aux mêmes services que les familles relativement aisées.

Enfin, outre les services mis en place et destinés aux petits et moyens éleveurs, le projet consacre une partie de ses activités à s'assurer que les plus vulnérables puissent aussi bénéficier d'une amélioration de leurs moyens d'existence à travers des interventions ciblées liées au petit élevage (distribution de petits ruminants et intrants d'élevage, aide à l'accès aux services mis en place).

3.3 Méthode de suivi et évaluation

Dans le cadre de la mise en place du dispositif interne de suivi et évaluation, avec l'appui du BREN de VSF-B, des outils ont été élaborés et mis en œuvre au mois d'avril 2011. Ce sont : le **cadre opérationnel**, la **planification opérationnelle annuelle**, les **matrices de suivi des IOV**, de **suivi des risques** et de **suivi des recommandations** et la définition des enjeux de l'année en cours. Le dispositif de suivi et évaluation du projet est composé de deux niveaux :

Le dispositif interne :

Il concerne le suivi-évaluation effectué en permanence par le GP.

Le choix des indicateurs : Suite à la formation de l'équipe ICD par le BREN, une réunion de relecture et d'analyse du cadre logique a été organisée par l'équipe. Les amendements apportés aux indicateurs ont été faits sur la base des documents proposés par le BREN sur la GAR au cours du second trimestre 2011. Sur cette base, l'unité de gestion a construit une matrice de suivi/évaluation qui reprend l'ensemble des indicateurs qui doivent être suivis (activités et sous activités, produits et effets). La matrice permet de suivre l'évolution des indicateurs mais aussi elle définit les méthodes et les outils de collecte ainsi que les responsables et les fréquences de collecte. Il est prévu de poursuivre l'amélioration de cette matrice au cours de l'année 2012 en précisant et en intégrant par exemple à la matrice les méthodes et outils de collecte propres au suivi des risques et au suivi des recommandations

Les procédures de suivi : Les données de base sont collectées par les animateurs auprès des bénéficiaires avec parfois l'appui des cadres. Les données sont centralisées et analysées par les cadres avec l'appui du GP et de l'AT VSF/B. La compilation des résultats et leur validation par ICD et VSF-B sont de la responsabilité du GP. Une fois validés, les résultats sont diffusés par le GP à ICD, VSF-B, aux cadres et aux animateurs. Les fiches de collecte de données, les cahiers de gestion des bénéficiaires, les fiches d'enquêtes ponctuelles sont les outils utilisés. De plus en plus, les animateurs sont accompagnés et responsabilisés dans la collecte des données. Ainsi le dispositif mis en place laisse plus de temps aux cadres pour la conception, l'analyse et la capitalisation des résultats.

L'implication des acteurs : Les CVPP, les BIAB et les mini laiteries fournissent les données relatives à leurs activités (cahier de gestion et de collecte de lait, etc.). Les périodicités et les modes de collecte et de traitement des données et informations destinées à renseigner les IOV ont été définis dans la matrice de

suivi et évaluation. Les données sont utilisées dans la production des rapports narratifs périodiques qui sont diffusés auprès des partenaires locaux et régionaux.

Les réunions mensuelles, les réunions thématiques, les missions de suivi sur le terrain sont l'occasion pour l'équipe projet (cadres et animateurs) d'échanger et de partager autour de la collecte et de l'analyse des données de suivi du projet. En outre, les réunions mensuelles sont aussi les moments privilégiés pour alimenter la matrice de suivi en ce qui concerne les indicateurs d'activité et de sous-activité. Enfin c'est aussi lors de ces réunions que l'équipe planifie mensuellement et trimestriellement ses activités.

Le dispositif externe :

ICD et VSF B au Mali assurent un suivi externe à travers les réunions bilans périodiques avec le GP et les cadres. Des missions de suivi sont organisées trimestriellement ou semestriellement pour échanger avec les bénéficiaires et partenaires locaux du projet. Lorsque certaines activités le nécessitent, des missions de suivi sont organisées exceptionnellement par le PLP et le représentant de VSF B au Mali. Dans tous les cas, les suivis sont accompagnés d'appui conseil de la part de VSF-B et du PLP. Les deux partenaires effectuent aussi un suivi du reporting (temps et qualité) à travers la lecture et l'amendement des documents produits par les cadres du projet.

Le dispositif externe comprend également le monitoring annuel effectué par le BRENet l'évaluation externe à la fin de la phase du projet. Le monitoring de VSF-B suit les interventions sur plusieurs critères : la cohérence, l'efficacité, l'efficacités et la durabilité des interventions. Le monitoring se fait selon une approche très participative (forme d'auto-évaluation par le staff projet). Il débouche sur des recommandations pour les mesures correctives, les consolidations et renforcements à faire. Le suivi externe annuel du BREN n'a pu être réalisé au cours de l'année 2011. Cependant la mission a été prévue pour être réalisée au cours du mois de janvier de l'année 2012. L'évaluation finale de fin de projet n'interviendra qu'au cours de l'année 2013.

4. RELATIONS AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Elles sont de deux types. Le premier type concerne les relations qui concourent à la pérennisation des actions du projet. Le second type est la recherche de synergie pour une plus grande efficacité/efficience des interventions dans le sous-secteur de l'élevage. Ces relations s'inscrivent dans la continuité des relations de partenariat nouées avec les différents acteurs du développement rural de la Région de Koulikoro et du cercle de Kita par le personnel lors de la première phase du projet.

Cf. Annexe 3 : Tableaux des relations partenariales (institutionnelles et opérationnelles)

4.1 Relations avec les autorités nationales et locales

Dans le cadre de l'exécution des interventions, le projet a noué des partenariats avec les élus des collectivités territoriales, l'administration et les services techniques déconcentrés. L'objectif du partenariat avec les collectivités est d'inscrire les interventions dans la dynamique du développement local dont les élus ont la charge. Si une implication forte des élus est notée dans l'identification et l'exécution des actions, il n'a pas été de même dans le suivi et la gestion des réalisations. La faible implication des élus dans le suivi et la gestion des réalisations impacte négativement la pérennité des résultats. C'est le cas du suivi des parcs de vaccination et des activités des CVPP par les élus.

Le partenariat avec l'administration vise à s'assurer de la caution de l'Etat dans la mise en œuvre de certaines activités nécessitant des actes administratifs. En 2011, dans le cadre du partenariat,

l'administration a mis gratuitement à la disposition du projet un bâtiment qui abrite les bureaux dans la commune de Sébékoro.

Les relations avec les services techniques se sont globalement améliorées en 2011. La signature d'un cahier des charges définissant les contours du partenariat a favorisé cette évolution positive des relations. Une forte implication des ST au niveau local a été notée dans la mise en œuvre des activités du projet en 2011. Au niveau national, le projet a bénéficié d'appuis conséquents dans la mobilisation de vaccins au profit des CVPP et l'octroi de documents permettant l'installation de nouveaux CVPP. Cependant, des insuffisances persistent dans deux localités concernant l'accompagnement des CVPP par le service vétérinaire local.

Au final, les relations avec les ST ont été globalement bonnes en 2011. Le transfert aux services techniques et aux collectivités territoriales de l'organisation des cadres de concertation découle des bons rapports partenariaux entretenus par le projet avec les partenaires locaux.

4.2 Relations avec les structures partenaires + complémentarités / synergie

Dans le souci de renforcer les capacités techniques des vétérinaires privés installés, le projet a sollicité l'asbl SPANA spécialisée dans l'entretien et les soins vétérinaires aux ânes. Suite à cela, 6 vétérinaires soutenus par l'intervention ont été formés sur les pathologies et l'entretien des ânes.

Le représentant du laboratoire Ceva Santé animale au Mali a sollicité le PRODEL K pour une collaboration et un appui technique en 2011.. Dans ce cadre, 4 CVPP accompagnés par le projet ont reçu des appuis de Ceva (petit matériel, sac, poster vitré et médicaments vétérinaires). A travers une demande écrite, le projet a sollicité la participation financière et matérielle du laboratoire dans l'accompagnement des CVPP et/ou la réalisation du complexe d'élevage. Des appuis financiers semblent envisageables de la part de Ceva SA pour l'année 2012.

Une synergie d'action est développée entre le projet PAFEC II et le PRODEL KII dans le cercle de Kati. Le PRODEL KII a renforcé deux vétérinaires privés intervenant auprès des GF accompagnés par le projet PAFEC II. Les deux services techniques de l'élevage de la zone ont aussi été dotés en matériels et équipements par le PRODEL KII pour leur permettre de faire face à leurs missions régaliennes.

Les partenariats développés avec deux IMF pour l'octroi des crédits aux GF, en raison de leur proximité avec les bénéficiaires, n'ont pas donné satisfaction en 2011. Les prêts sollicités par les GF n'ont pu être octroyés faute de fonds. Les perspectives 2012 ne sont pas rassurantes au regard de la mauvaise gestion et aux effets collatéraux de la crise financière sur les deux IMF.

Par contre le partenariat avec la banque de développement agricole a donné entière satisfaction dans la commune de Sébékoro. La faiblesse est l'éloignement de la banque des bénéficiaires. Ce qui pose à terme, la question de la durabilité. La tentative de recherche de partenariat avec une banque commerciale est en cours.

5. ADEQUATION DES RESSOURCES

5.1 Adéquation des ressources humaines

Résultats/Volets	Quantité*	Qualité*	Délais*	Commentaires
Résultat 1 : La santé animale du cheptel est améliorée de manière durable dans les communes d'intervention.	3	4	4	Le nombre de CVPP finalement appuyé a été plus important que prévu (avec l'installation de nouveaux à Nara et Nioro + phase de formulation sur le terrain + Youwarou + demandes de 4 anciens CVPP) ce qui n'a pas permis au cadre de se consacrer totalement aux activités prévues en 2011.
Résultat 2 : La productivité du cheptel est améliorée.	2,5	2,5	3	Le cadre n'est pas disponible à temps plein pour ce résultat. Les animateurs sont aussi assez chargés ce qui ne leur permet pas toujours de faire l'appui conseil nécessaire en direction notamment des BIAB et bénéficiaires directs. Le temps n'a pas permis de s'investir dans la GRN sur le terrain. Des insuffisances apparaissent aussi dans les techniques d'animation et la GRN. L'animateur de Sebekoro a été installé mi 2011 ce qui a pénalisé l'appui à la BIAB et à la laiterie (difficile de trouver l'animateur suite au départ de l'animatrice).
Résultat 3 : L'écoulement du lait est amélioré et le lait est mieux valorisé. des actions.	2	3	3	Les laiteries ne sont pas suffisamment encadrées par manque de staff de proximité. L'appui à la commercialisation n'est pas fait comme prévu par manque de temps et de RH. Même l'appui au développement des liens entre producteurs et laiteries n'est pas fait suffisamment comme prévu. Idem résultat précédent pour animateur Sebekoro. Les animateurs n'ont pas forcément les connaissances sur les aspects techniques des laiteries (transformation, hygiène, qualité...). Les animateurs ne font pas d'appuis conseils sur la gestion (juste collecte des données). L'approche GAR n'est pas encore intégrée dans les pratiques du cadre.
Résultat 4 : Les femmes bénéficient davantage des produits du petit élevage.	2	3	1	Le cadre genre devant avoir la charge de l'exécution des activités du volet 4 n'a pu être recruté qu'au mois de décembre 2011 (raison approche minimaliste, difficulté de trouver le profil). Le cadre du R1, le chef de projet et les animateurs ont pris en charge ce résultat et ont pu mener les activités prévues. Les animateurs n'ont pas encore la connaissance suffisante pour apporter les appuis nécessaires aux OPF.
Résultat 5 : Les partenaires locaux sont renforcés en vue d'assurer la pérennisation	4	3,5	4	Les activités prévues en direction des partenaires locaux ont été menées normalement en partie par le chef de projet et les cadres. Les compétences internes suffisent pour répondre à la plupart des demandes des STD. Pour certaines formations spécifiques, le projet fera appel à d'éventuels prestataires qualifiés. Plusieurs appuis faits en dehors du PRODELK mais en lien direct avec ICD par l'AT VSF/B (formulations PADACY, FBSA, CTB Nara).

* : (4) : très bonne ; (3) : bonne ; (2) : moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise ou nulle

Afin de compenser les besoins non encore satisfaits, des mesures vont être prises déjà le début 2012 pour renforcer les compétences des staffs en général et des animateurs en particulier. Le recrutement d'un staff supplémentaire est envisagée au regard de la sous consommation budgétaire obtenue sur la ligne ressources humaines en 2011.

5.2 Adéquation des ressources matérielles

Résultats/Volets	Quantité*	Qualité*	Délais*	Commentaires
Résultat 1	3	3,5	3	La qualité des verres des seringues de la première phase a été jugée insuffisante et n'ont toujours pas été remplacées. Les boucles et pinces pour l'identification des animaux distribués aux vulnérables ont manqué pour les dernières distributions. Quelques insuffisances de logistique ont été notées au début (manque de voiture ou pannes ponctuelles car vieillissants) mais compensées par des missions conjointes avec autres cadres projet ou des mises à disposition d'autres véhicules par ICD. Les nouveaux véhicules ont été acquis en fin d'année.
Résultat 2 Résultat 3 Résultat 4 Résultat 5	3	4	3	Idem que résultat précédent pour la logistique.

*: (4) : très bonne ; (3) : bonne ; (2) : moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise ou nulle

Cf. Annexe 9 : Inventaire équipement projet

5.3 Adéquation des ressources financières

Résultats/Volets	Quantité*	Délais*	Commentaires
Résultat 1	2	2,5	Les moyens financiers du projet ne permettent pas de prendre en charge la totalité du coût du complexe d'élevage. De plus, l'approche minimaliste des premiers mois a obligé à concentrer beaucoup d'activités les derniers mois de l'année alors qu'elles auraient pu être plus étalées dans l'année.
Résultat 2	2,5	2,5	Le volume budgétaire pour les BIAB ne permet pas de construire encore des magasins comme par le passé. Même l'enveloppe pour la GRN n'est pas suffisant pour réellement mener une phase pilote efficace sur le terrain. L'approche minimaliste des premiers mois n'a pas permis d'avoir les fonds toujours dans les délais prévus.
Résultat 3 Résultat 4	4	4	Pas d'insuffisance budgétaire pour ces résultats.
Résultat 5	4	3	Les besoins réalistes des STD ont été équipés au delà des prévisions initiales. L'approche minimaliste au démarrage a décalé les appuis à la fin d'année.

*: (4) : très bonne ; (3) : bonne ; (2) : moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise ou nulle

Des réflexions sont en train d'être menées avec VSF/B afin d'allouer un budget supplémentaire notamment sur la ligne investissement du PRODELK à partir d'autres lignes sous consommées du projet ou alors du programme global.

6. EFFICACITE DE L'INTERVENTION

Au cours de la mise en œuvre, l'efficacité de l'intervention se mesure principalement à partir de 2 outils opérationnels. La planification opérationnelle qui détaille l'ensemble des actions prévues pour atteindre les résultats escomptés avec toute une série d'indicateurs de réalisation (d'activités et de sous activités). La matrice de suivi évaluation des indicateurs de résultats (produits, résultats, effets et impacts) qui permet de collecter, traiter, analyser les données du terrain. Ces 2 outils permettent d'apporter des éléments de réflexion à l'analyse critique et de réajuster l'intervention au besoin. Pour de plus amples détails, les annexes suivantes sont disponibles :

Cf. Annexe 4 : Tableau détaillé planification réalisée

Cf. Annexe 5 : Evolution des IOV

6.1 Contribution objectif global - Impacts

L'objectif global du programme est d'améliorer durablement l'économie et la vie sociale des ménages agro-éleveurs par une optimisation de l'élevage paysan. Il est prévu à terme qu'au moins 75 % des bénéficiaires directes considèrent que l'élevage a contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie à travers une augmentation de leurs revenus et de leur sécurité alimentaire.

Même si il est encore trop tôt pour réellement mesurer la contribution du PRODELK à l'atteinte de cet objectif, toutes les actions du projet concourent à apporter une plus grande sécurité alimentaire et une augmentation des revenus des bénéficiaires d'autant que ces derniers sont tous des agro éleveurs dépendant fortement de leur élevage.

6.2 Atteinte objectif spécifique - Effets

Le PRODEL KII est évalué sur l'atteinte de deux indicateurs d'effets :

Caractérisation de l'IOV		Evolution de l'IOV						
		A0		A1		A2		A3
Libellé	Unité	baseline	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
Indicateur 1 : % Femmes bénéficiaires ayant vu leurs revenus tirés de l'élevage augmenter	% de femmes	0%		67%			50%	
Indicateur 2 : % Producteurs de lait ayant vu le revenu du lait augmenter	% des producteurs de lait	0%					50%	

Même si ces 2 indicateurs ne seront réellement évalués qu'en fin de projet, des tendances issues de la collecte de proxy-indicateurs sont évaluées chaque année pour aider le projet dans ses choix stratégiques sur le terrain.

Indicateur 1 : Pourcentage de femmes bénéficiaires ayant vu leurs revenus augmenter en période de soudure.

Les enquêtes faites à ce sujet ont révélé que les revenus des ménages bénéficiaires ont augmenté d'environ 67 %. Les revenus tirés des AGR élevage et savon servent à prendre en charge en partie l'alimentation du ménage, l'habillement, la santé et les frais de scolarité des enfants. Le revenu tiré des activités AGR est estimé à 6 800 FCFA par mois et par bénéficiaire direct.

Indicateur 2 : Pourcentage de producteurs de lait ayant vu le revenu du lait augmenter

Il ressort de l'analyse des données de collecte de lait par les mini laiteries auprès des producteurs que le prix d'achat au producteur a sensiblement augmenté quelle que soit la saison. Cette tendance autorise à penser que les revenus issus de la vente du lait par le producteur augmentent. Cependant, cette augmentation des revenus tirés du lait peut ne pas se traduire par une amélioration des conditions de vie du producteur si l'environnement socioéconomique n'est pas favorable. Une étude approfondie est en préparation pour évaluer de façon plus fine les progressions faites sur l'augmentation des revenus issus de la vente du lait par les éleveurs.

6.3 Atteinte des résultats (produits)

L'année 2011 a été caractérisée par :

- Le fonctionnement de l'équipe a minima avec comme objectif opérationnel principal la consolidation des résultats de la phase 1 ;
- L'élaboration et la mise en place des stratégies (actualisation ou création), des outils de planification et de suivi des activités de la phase 2 selon l'approche GAR ;
- Et le démarrage de l'exécution des activités nouvelles et de l'extension prévues sur la phase 2 au cours du second semestre 2011.

Pour ces raisons, bien que quelques avancées soient faites dans la mise en place des nouvelles activités, certaines ont connu un retard dans leur exécution.

Résultat 1 : la santé animale du cheptel est améliorée de manière durable dans les communes d'intervention

Cinq indicateurs ont été formulés pour mesurer l'atteinte de ce résultat :

Caractérisation de l'IOV		Evolution de l'IOV						
		A0		A1		A2		A3
Libellé	Unité	baseline	prévu	réalisé	Prévu	réalisé	prévu	réalisé
Indicateur 1 : Cabinets vétérinaires opérationnels et viables	Nbre	6	10	5	10		10	
Indicateur 2 : Augmentation du nombre moyen de vaccinations par CVPP	Doses vaccins administrées	100	110	162	120		130	
Indicateur 3 : Nombre de complexe d'élevage (parc, couloir, forage et rampe d'embarquement) construit	Nbre	0	1	0	1		1	
Indicateur 4 : Réduction du taux de mortalité des bovins (base 100)	%	100	100	100	90		80	
Indicateur 5 : Taux de satisfaction (%) des éleveurs vis-à-vis des nouveaux cabinets vétérinaires	%	0	10	92	40		80	

XXX : changement fait par rapport au DTF.

Indicateur 1 : Cabinets vétérinaires opérationnels et viables

L'objectif fixé pour l'année 2011 était d'avoir 10 CVPP opérationnels et viables. En fin d'année 2010, un CVPP a été abandonné par son promoteur. La base line qui était de 6 CVPP au moment de la formulation est tombée à 5 CVPP. Pour atteindre les 10 CVPP fonctionnels, le projet devait alors installer en 2011 les 4 nouveaux prévus dans le DTF et remplacer le gérant du CVPP abandonné, soit

au total 5 CVPP. En 2011, seulement 2 nouveaux CVPP ont été installés. La rareté des postulants à l'exercice privé de la profession vétérinaire n'a pas permis l'atteinte des 5 CVPP. Sur les 5 nouveaux sites de CVPP identifiés avec l'appui des collectivités territoriales et les services vétérinaires, 3 sont restés vacants en 2011. Ces difficultés ont amené l'équipe du projet en concertation avec le projet PAFEC (synergie d'action) à opter pour le renforcement de 3 anciens cabinets vétérinaires privés dont 2 interviennent en zone PAFEC. Le but étant d'accroître leur capacité opérationnelle et d'améliorer la qualité des services offerts aux éleveurs. En 2012, il est prévu de poursuivre la recherche de postulants pour pourvoir les 3 nouveaux sites restants. Le besoin existe et la demande des éleveurs et des élus est forte, le handicap demeure la rareté des postulants à l'exercice privé de la profession vétérinaire répondant aux critères définis par les textes.

A la fin du mois de décembre 2011, les comptes de résultat de cinq CVPP confirment l'atteinte à 50% de l'indicateur. Les deux nouveaux CVPP installés en 2011 n'ont pas été pris en compte dans l'analyse car installés vers la fin de l'année (données incomplètes). Mais le suivi des activités des 5 anciens CVPP de la phase 1 a tout de même permis de renseigner cet indicateur par le calcul du compte de résultat. La contribution relative de chacune des activités à la constitution des recettes du cabinet vétérinaire a été déterminée. Il s'agit des vaccinations du cheptel, de la vente des produits vétérinaires et d'autres entrées d'argent. Les principales sources de dépenses et les sorties d'argent au niveau des cabinets ont été analysées.

Tableau 1 : Compte d'exploitation des Cabinets vétérinaires suivis et accompagnés en 2011 (en Fcfa)

CVPP	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Banamba	8 265 845	8 903 725	637 880
Badinko	9 161 623	10 099 860	938 237
Kolokani	11 768 110	12 312 250	544 140
Massantola	4 448 915	4 781 180	332 265
Nossombougou	7 818 465	9 136 565	1 318 100

Les résultats sont positifs dans les 5 CVPP suivis et accompagnés en 2011 (cf. tableau 1). L'analyse de la structure des recettes et des charges des CVPP a permis de les classer en 2 catégories :

- Les CVPP dont les recettes proviennent principalement de la vaccination du cheptel et c'est le cas des CVPP de Badinko, Kolokani, Nossombougou, Massantola.
- Les CVPP dont les recettes proviennent plus de la vente des produits vétérinaires. C'est le cas du CVPP de Banamba.

Indicateur 2 : Augmentation du nombre moyen de vaccinations par CVPP

L'indicateur a été largement dépassé. La valeur ciblée en fin de projet en 2013 est de 13 390 têtes de bétail et de volailles vaccinées. L'objectif de l'année 2011 était de vacciner 11 330 têtes de bétail et de volailles. A la fin de l'année 2011, les cahiers de suivi de prestation des CVPP ont donné un effectif cumulé de 20 170 têtes vaccinées, soit un taux d'atteinte de 162%.

Ce dépassement s'explique en partie par l'élargissement de la zone d'intervention de certains CVPP, les appuis apportés par le projet dans l'acquisition des vaccins en réponse à la rupture de stocks de vaccins intervenue au cours du mandat sanitaire 2011 et l'accroissement de la performance de certains CVPP. En effet, trois CVPP ont amélioré leurs performances grâce au renforcement de leurs moyens de déplacement et de leurs équipements en chaîne de froid par le projet sous forme de prêts garantis. Aussi, à travers les dépôts de garantie, le projet a permis aux CVPP d'avoir des prêts de campagne auprès des IMF pour financer l'achat des vaccins. Par ailleurs, les nombreuses sensibilisations faites par le projet à travers les CVPP et les STD sur les programmes de prophylaxie médicale commencent à

produire des résultats auprès des éleveurs et agro-éleveurs qui étaient auparavant réticents à la vaccination de leurs troupeaux. Bien qu'atteint et même dépassé en année 1, l'enjeu demeure entier pour l'équipe. Il s'agit de consolider cet acquis voire de l'améliorer dans les deux années qui restent en vue d'en garantir la durabilité. Le défi à relever est de ne pas voir ces bons chiffres baisser.

Indicateur 3 : nombre de complexe d'élevage construit

L'indicateur n'a pas pu être atteint en raison du fonctionnement à minima exigé pendant le premier semestre de l'année. Cependant, tous les préalables au démarrage de la construction ont été satisfaits. L'étude d'impact environnemental de l'implantation de l'infrastructure et de son exploitation a été faite avec l'implication des STD et régionaux. Une rencontre de consultation publique a été organisée à cet effet pour recueillir les préoccupations des populations du village sur l'implantation du complexe. Un procès-verbal de consultation publique, le rapport de l'étude d'impact environnemental et le permis environnemental ont été produits. Trois rencontres de concertation ont été organisées pour finaliser le choix du site. L'étude technique de l'infrastructure a été réalisée par la Direction régionale du Génie Rural de Koulikoro. Le rapport et les plans détaillés avec devis produits ont permis d'élaborer le dossier d'appel d'offres restreint. Suite à la séance de consultation et de dépouillement des offres, le contrat de construction a été signé avec une entreprise conformément aux procédures exigées en la matière. Les travaux de construction ont démarré à la fin du mois de décembre et doivent durer 120 jours. La réception provisoire est prévue pour le début du mois de mai 2012.

Cet investissement suscite un grand engouement chez les bénéficiaires (élus, coopérative des éleveurs et les femmes de la localité). Avant l'entrée en service du complexe, les femmes ont sollicité un accompagnement pour l'affectation et l'aménagement d'un hangar pouvant leur servir d'étal pour le petit commerce qu'elles opèrent les jours de marché hebdomadaire.

La coopérative des éleveurs apprécie l'amélioration de leurs conditions de travail (sécurité, transparence des transactions commerciales) et l'amélioration des revenus qui serviront à rendre plus de services aux éleveurs de la commune. Les environs immédiats du complexe sont convoités par les opérateurs économiques de la localité pour y construire des immeubles commerciaux. Les recettes généreront les taxes d'embarquement du bétail sont très appréciées par les élus de la collectivité comme une source sûre de revenus pouvant contribuer au développement communal.

Indicateur 4 : Réduction du taux de mortalité des bovins due aux maladies

La base line a été établie au cours de l'année 2011. Elle est de 9% de mortalité dans les élevages bénéficiant des prestations des CVPP accompagnés par le projet. En fin de projet (décembre 2013) ce taux doit diminuer à 7,2%. La première mesure de l'évolution de cet indicateur dans les zones d'intervention des CVPP est prévue à la fin de 2012.

Indicateur 5 : Taux de satisfaction des éleveurs vis-à-vis des cabinets vétérinaires

Le taux de satisfaction attendu des éleveurs vis-à-vis des cabinets vétérinaires en fin 2013 est de 80%. En année 1 de la deuxième phase, l'objectif était d'atteindre 10%. Les enquêtes de satisfaction réalisées dans les zones des 5 CVPP opérationnels ont touché 138 agro-éleveurs dont 8 femmes. L'effectif estimé appartenant aux interviewés est de 1 455 bovins et 2 068 petits ruminants. L'enquête a fait ressortir un taux de 90% des agro-éleveurs qui sont satisfaits des prestations offertes par les CVPP. Ce résultat confirme la pertinence du choix des zones d'installation des CVPP qui privilégie l'expression du besoin par les populations, en particulier à travers la prise en compte du plan de développement économique et social de la commune. De plus, les actions du projet relatives à la sensibilisation des

villages, à la mise en relation entre CVPP et agro-éleveurs, aux prestations des CVPP vers les plus vulnérables et les GF ont favorisé ce bon résultat.

Cependant, beaucoup reste à faire pour toucher plus de villages éloignés du site des CVPP et de bénéficiaires et pour mieux répondre aux préoccupations sanitaires du cheptel. Dans certains villages qui voient rarement le vétérinaire en raison du coût élevé de son déplacement, il a pu être constaté que des éleveurs se plaignaient. Des réflexions seront entamées en 2012 pour trouver des alternatives crédibles et légales qui permettent de toucher de façon équitable tous les cheptels et les éleveurs de tous les villages des zones d'intervention.

Résultat 2 : La productivité du cheptel est améliorée

L'objectif de ce résultat est d'augmenter les productions du cheptel par l'adoption de pratiques rationnelles d'élevage, à la fois efficaces et plus respectueuses de l'environnement. Les activités prévues sur ce résultat pour l'atteinte des objectifs du projet sont la protection des parcours pastoraux, la sensibilisation des agro éleveurs pour l'amélioration de la gestion du cheptel et la promotion des banques d'intrants alimentaires pour bétail.

Pour mesurer l'atteinte du résultat, 5 indicateurs sont formulés :

Caractérisation de l'IOV		Evolution de l'IOV						
		A0	A1		A2		A3	
Libellé	Unité	baseline	prévu	réalisé	Prévu	réalisé	prévu	réalisé
Indicateur 1: Nombre d'éleveurs ayant assimilé au moins un thème de sensibilisation à la conduite du troupeau	Nbre	0	450	466	900		1400	
	Nbre	0	20	0	45		70	
Indicateur 2: Nombre de nouvelles BIAB mises en place	Nbre	0	3	3	0		0	
Indicateur 3: Nombre de tonnes d'aliment bétail acquises par les BIAB	Tonne	240	300	419	340		400	
Indicateur 4: Nombre de parcours villageois faisant l'objet d'une protection	Nbre	0	1	0	3		0	
Indicateur 5: Augmentation de la productivité numérique des bovins (base 100)**	Nbre de veaux sevrés	100	100	100	105		110	

Indicateur 1 : Nombre d'éleveurs ayant assimilés au moins un thème de sensibilisation à la conduite du troupeau

L'objectif fixé en 2011 était d'avoir au moins 450 éleveurs qui ont assimilé au moins un des thèmes dispensés par le projet au cours de l'année 2011. L'enquête réalisée auprès de 466 agro-éleveurs repartis dans 30 villages a permis de constater que pour 100% des enquêtés, au moins un des trois thèmes dispensés à savoir la collecte et le stockage des résidus de récolte, la conduite du troupeau et le rationnement, a pu être restitué par l'agro-éleveur plus d'un mois après la formation/sensibilisation. Ce très bon chiffre nécessite toutefois d'être relativisé et pose certaines questions. En effet, si les formations semblent bien assimilées, les trois thèmes sont rarement appliqués et on ne constate pas forcément d'innovation dans les modes de gestion de leur cheptel par les éleveurs appuyés. Ceci fait ressortir la nécessité d'analyser plus finement les effets des formations réalisées par le projet. Il s'agira de s'assurer que l'assimilation par les éleveurs est bien réelle (l'enquête ne pose t'elle pas des questions trop simples ?, tous les thèmes sont-ils bien assimilés ou seulement certains ?), de bien analyser si les innovations apportées sont adaptées ou si les contenus des formations apportent réellement quelque chose de nouveau aux éleveurs (la bonne assimilation pourrait être due au fait que l'innovation apportée par le projet est déjà maîtrisée sur la zone concernée).

Indicateur 2 : Nombre de nouvelles BIAB mises en place

L'objectif est de faciliter l'accès des éleveurs aux aliments de complémentation pour bétail et à moindre coût que sur le marché. Il est apparu que l'appui financier ne suffit pas à garantir un meilleur service aux éleveurs. L'appui à la vie associative et à la gestion des fonds est tout aussi nécessaire. Lors de la campagne 2010/2011, le projet a mis en place 8 fonds Aliment Bétail auprès de 8 BIAB (Didieni, Siby, Sebekoro, Badinko, Banamba, Koulikoro, Toubakoro et Boron). Malheureusement à Koulikoro, le gérant de la BIAB n'a pu mobiliser sa quote-part et la BIAB n'a pas été fonctionnelle. Au final ce sont 7 BIAB qui ont été fonctionnelles sur la campagne 2010/2011 qui s'est terminée à la fin de premier semestre. Fin novembre 2011, pour la préparation de la campagne 2011/2012 et sur la base des acquis de la campagne précédente et de l'analyse du fonctionnement des BIAB soutenues, il a été décidé de poursuivre la mise à disposition de fonds Aliment Bétail pour 6 BIAB (Didieni, Sebekoro, Badinko, Banamba, Toubakoro et Boron). Au regard des difficultés rencontrées à Koulikoro et Siby (non fonctionnalité de Koulikoro et manque de transparence, divergences d'objectifs à Siby), la collaboration a été interrompue. Par contre 2 nouvelles OP ont été identifiées et 2 nouveaux fonds ont été mis en place à Sebekoro I (différent de Sebekoro) et à Sirakorola. Au final, à la fin 2011 et pour la campagne 2011/2012, ce sont donc 8 fonds aliment bétail qui ont été mis en place auprès de 8 BIAB.

Indicateur 3 : Nombre de tonnes d'aliments bétail acquises par les BIAB

Sur une prévision annuelle de 300 tonnes, 419 tonnes de divers aliments bétails ont été achetées et vendues aux éleveurs par les BIAB qui ont effectivement fonctionné en 2011. L'indicateur a été largement atteint par les coopératives d'éleveurs gérantes des BIAB (140%). Le stock de démarrage en début de campagne était de 128 tonnes d'aliments bétail. Sur la base des cahiers de vente des magasins BIAB, il a pu être calculé que 917 éleveurs ont été les principaux clients. Les fonds aliment bétail initiaux constitués de 18 423 400 FCFA ont connu environ 3,3 rotations au cours des 8 mois d'activité. Il est à noter que les BIAB situées dans la frange sahélienne de la zone d'intervention du projet commercialisent plus de tonnages que celles situées en zone soudanienne. En effet, dans les zones où le déficit fourrager est le plus important, le besoin en aliments bétail est plus fort et la demande est par conséquent plus élevée. Enfin, la bonne activité des BIAB a permis de diminuer le coût de l'aliment bétail pour un grand nombre d'éleveurs mais aussi de limiter la hausse de l'aliment bétail dans les zones concernées, en incitant les commerçants à ne pas spéculer trop largement.

Indicateur 4 : Nombre de parcours villageois faisant l'objet d'une protection

Un parcours devait faire l'objet d'une protection à fin 2011. Ce résultat n'a pas été atteint. Deux sites potentiels ont été identifiés. La complexité des enjeux fonciers a amené le projet à abandonner le premier site. Deux régions, trois cercles et plusieurs communes ont en partage ledit parcours pastoral. Les concertations engagées entre les acteurs communaux du second parcours identifié n'ont pas abouti en raison de divergences notoires entre les propriétaires du terroir et les élus de la commune. Les concertations ont été suspendues au mois de novembre. La logique d'intervention sera modifiée car il semble peu probable que le projet puisse raisonnablement s'impliquer plus avant sur cette thématique. En perspective, la nouvelle stratégie sera d'aborder cette activité à travers la formation et la sensibilisation des élus et des leaders d'OP sur les textes législatifs et réglementaires régissant la gestion des ressources naturelles dans les terroirs. La formation/sensibilisation servira de tremplin pour relancer les concertations plus tard.

Indicateur 5 : Augmentation de la productivité numérique des bovins.

La situation de référence a été faite en 2011. Elle fait ressortir une base ligne de 0,39. En fin de projet en 2013, il est attendu une productivité numérique de 0,42 dans les troupeaux des éleveurs bénéficiant des

services des CVPP et des formations et sensibilisations faites par le projet. Elle doit donc s'améliorer au cours de l'intervention.

Résultat 3 : L'écoulement du lait est amélioré et le lait est mieux valorisé

L'objectif visé par ce résultat est l'augmentation des revenus tirés du lait par les petits et moyens producteurs de lait.

Trois indicateurs ont été retenus pour renseigner ce résultat :

Caractérisation de l'IOV		Evolution de l'IOV						
		A0	A1		A2		A3	
Libellé	Unité	baseline	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
Indicateur 1: Nombre de mini-laiteries soutenues prenant en charge leurs coûts récurrents	Nbre	3	4	3	5		5	
Indicateur 2: Volume de lait collecté par les laiteries	Litre	90.000	110.000	87.355	130.000		150.000	
Indicateur 3: Nombre de ménages écoulant régulièrement le lait aux mini-laiteries	Nbre	180	220	147	300		400	

XXX : changement fait par rapport au DTF.

Indicateur 1 : Nombre de mini laiteries soutenues prenant en charge leurs coûts récurrents

Sur les 4 laiteries prévues en 2011, 3 ont été soutenues. Soit un taux d'atteinte de 75%. Cet écart s'explique par l'arrêt de l'appui du projet à la quatrième mini laiterie. Malgré les conseils et l'accompagnement des cadres du projet, le promoteur n'arrive pas à stabiliser le personnel et le réseau de collecte du lait. Les conseils donnés et les formations reçues pour une meilleure gestion de l'unité ne sont pas appliqués. Parallèlement aux appuis du projet, le gérant bénéficie de dons d'équipements auprès d'autres intervenants sans contrepartie. Ces pratiques mettent à mal la stratégie du projet. Le gérant a une logique qui ne cadre pas avec celle du projet. D'où la décision de ne plus faire d'appui à cette mini laiterie. En préparation au retrait, le local de la mini laiterie a été aménagé par le projet. Elle est suivie pour des besoins de capitalisation afin d'étudier sa trajectoire d'évolution et ses stratégies d'adaptation au nouveau contexte.

La mini laiterie de Badinko, la seule gérée par un groupement de femmes connaît des crises récurrentes d'organisation du travail, de non respect des règles de la vie associative et parfois d'affirmation du leadership. En 2012, pour circonscrire ces crises récurrentes préjudiciables au développement de la mini laiterie, le suivi et l'appui conseil seront intensifiés et mieux ciblés auprès des femmes promotrices et des éleveurs de la coopérative. A Souban, une nouvelle collaboration a démarré au dernier trimestre 2011. Le gérant paraît très motivé pour développer son activité et pour améliorer son mode de valorisation du lait collecté. A l'issue de ce processus, il espère pouvoir collecter plus de lait auprès d'un plus grand nombre d'éleveurs. A Banamba, le promoteur continue de développer son activité et le projet lui procure des appuis conseil de plus en plus ponctuels. L'activité est rentable et le modèle mis en place permet d'écouler et de valoriser correctement le lait produit sur la zone.

Enfin en 2011, le projet a décidé de se désengager de la laiterie de Koulikoro. La collaboration avait atteint ses limites : les appuis conseils n'étaient plus valorisés par le promoteur (en termes de GRH, de transformation et de commercialisation) et les attentes se focalisaient sur des appuis financiers. La mini laiterie étant rentable et le promoteur évoluant selon la stratégie qui lui convient, il poursuit son activité de manière autonome et ne nécessite plus de soutien particulier de la part du projet.

Indicateur 2 : Volume de lait collecté par les laiteries

Cet indicateur est le baromètre de l'écoulement du lait à travers les mini laiteries. La prévision de l'année 2011 était de 110.000 litres de lait. Seuls 87 355 litres ont été collectés par les laiteries, soit un taux de réalisation de 79%.

Les principales difficultés que rencontrent les mini-laiteries concernent autant la collecte que la commercialisation du lait. Ainsi en saison sèche particulièrement, le prix d'achat du lait au producteur pratiqué par les laiteries peut ne pas être compétitif. En effet, en raison des charges de fonctionnement, les laiteries ne peuvent acheter en toute saison le lait au même prix que les revendeurs/revendeuses traditionnelles qui ont très peu de charges de transformation et de conservation. De plus, l'instabilité des noyaux de laitières, due à des mouvements saisonniers des troupeaux à la recherche du fourrage et de l'eau, affecte négativement le réseau de collecte des mini laiteries pendant la saison sèche. Grâce à la mise en place des BIAB en synergie avec les mini laiteries, la semi-sédentarisation des noyaux de laitières est observée chez un nombre de producteurs certes encore faible mais en accroissement. Concernant la commercialisation, les produits laitiers vendus par les revendeurs ambulants traditionnels qui sont de qualité inférieure (à base de poudre de lait et d'eau) concurrencent les produits des mini laiteries. Enfin, en raison de l'écoulement délicat, des difficultés de trésorerie périodiques dans les mini laiteries ne permettent pas, généralement en hivernage, de payer immédiatement le livreur/collecteur de lait.

En 2012 l'accent sera mis sur l'organisation des rencontres de concertation entre les mini laiteries, les éleveurs et les collecteurs. L'appui conseil aux acteurs sera renforcé afin de poursuivre la résolution des difficultés et la consolidation des relations gagnant-gagnant devant prévaloir entre producteurs de lait et mini-laiteries.

Indicateur 3 : Nombre de ménages écoulant le lait aux mini laiteries

L'objectif visé en fin 2011 était d'avoir 220 ménages livreurs de lait aux mini laiteries. Seulement 147 ménages livreurs ont été recensés sur la base des cahiers de collecte des gérants des mini laiteries. Le taux d'atteinte est donc de 67%. A noter que ce taux mesure plutôt le nombre de collecteurs de lait. Dans la pratique, un collecteur peut amener à la laiterie la production de plusieurs éleveurs producteurs. Mais la quantité de lait sera enregistrée au nom du collecteur. Il arrive souvent que les éleveurs qui ont de petites quantités ne se déplacent pas jusqu'à la laiterie. Ceux d'un même campement ou village regroupent leurs petits volumes chez le plus grand producteur. C'est lui qui devient du coup le producteur livreur régulier reconnu et enregistré à la laiterie. Il est prévu de mettre en place un dispositif de suivi permettant de mieux renseigner cet indicateur.

La mise en relation des mini laiteries et des producteurs n'a pu être organisée qu'à la mini laiterie de Badinko. Les deux autres mini laiteries seront prises en charge en 2012. Les rencontres devront déboucher sur l'expression des besoins et la définition des axes d'appui conseil pour 2012. Il est aussi prévu d'intensifier les activités autour de l'amélioration de la commercialisation du lait à partir de 2012.

Résultat 4 : Les femmes bénéficient davantage des produits du petit élevage

L'accès des femmes aux produits de l'élevage se fait à travers deux principales activités. La première est la distribution de noyaux de caprins aux femmes vulnérables. Au cours de la première phase 50 ménages dirigés par des femmes vulnérables ont été dotés en caprins à raison de 3 têtes par bénéficiaire. La seconde activité concerne la mise en relation des groupements féminins avec les IMF ou les banques pour l'octroi de prêts destinés à l'activité d'élevage (embouche ou élevage naisseur). Le projet garantit à 40% les prêts octroyés aux groupements féminins. De 2008 à 2010, des partenariats ont été établis avec les IMF Kondo Jigima de Kolokani, Jigiyaso Ba de Banamba et la BNDA à travers son agence de Kita. Les appuis ont été faits à 15 groupements pour la mise en place de prêts AGR en

élevage. Parallèlement à ces appuis, d'autres activités de renforcement des capacités sont menées pour développer les compétences et autonomisations des femmes.

Trois indicateurs ont été retenus pour renseigner ce résultat :

Caractérisation de l'IOV		Evolution de l'IOV						
		A0		A1		A2		A3
Libellé	Unité	baseline	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
Indicateur 1: Nombre de groupements féminins mettant en œuvre une AGR élevage	Nbre GF	15	25	16	30		30	
Indicateur 2: Nombre de ménages vulnérables bénéficiant d'un noyau caprin	Nbre cumulé	50	75	76	100		100	
Indicateur 3: Taux d'enfants scolarisés (base 100)	%	100	100	100	105		110	

Indicateur 1 : Nombre de groupements féminins mettant en œuvre une AGR élevage

Au cours de la première phase, 15 groupements ont été appuyés dans la mise en œuvre d'AGR élevage. La seconde phase doit appuyer 15 autres. A la fin de la seconde phase prévue pour la fin 2013, 30 groupements (15 issus de la première phase et 15 nouveaux) doivent avoir accès aux AGR élevage grâce à l'appui/accompagnement du projet. Fin 2011, il était prévu de renouveler les prêts des 15 anciens GF et d'en appuyer 10 nouveaux. Sur les 25 prêts à mettre en place en 2011 en partenariat avec les IMF et la banque, 16 (15 anciens et 1 nouveau) ont pu l'être. Le taux d'atteinte de l'indicateur est donc de 64%.

Concernant les nouveaux groupements, seulement 1 prêt a pu être octroyé (sur une programmation de 10) à Kolokani. En effet, le projet a rencontré de nombreuses difficultés dans sa collaboration avec les IMF et les banques. La BOA, la BNDA et l'IMF Kondo Jigima ont causé de nombreux problèmes (lourdeur administrative pour la BNDA, inadéquation des produits financiers et lenteur pour la BOA, difficultés de trésorerie pour Kondo Jigima) qui n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé à fin 2011.

Il faut tout de même noter que le processus d'octroi a pu aboutir au premier trimestre 2012. Malgré tout la problématique de l'accès des femmes au crédit en milieu rural reste posée dans ce nouveau contexte. Sans le projet, il est évident que les femmes ne pourront pas accéder aux banques qui sont souvent éloignées d'elles. Les procédures nécessitent plusieurs allers et retours qui ont un coût. Il s'agit donc, avant la fin de l'intervention, d'imaginer, d'évaluer et de mettre en place des relations pérennes entre des institutions bancaires et les GF sur la base des contraintes propres à ce type de collaboration.

Les AGR mises en place par les groupements à l'aide des crédits octroyés ont concerné essentiellement l'embouche et l'élevage naisseur ovin. Même si des mortalités ont pu être observées, la majorité des bénéficiaires ont été satisfaites de cet appui et ont sollicité sa poursuite et son extension. Les crédits ont tous été remboursés à 100% (crédit solidaire) et plusieurs anciens groupements en sont à leur troisième crédit. Afin de capitaliser sur cette activité et d'en tirer des leçons, en 2012, le PRODEL K II envisage de procéder à une analyse technico-économique des AGR mises en place et de leur rentabilité afin de s'assurer de la pertinence et de la durabilité des activités soutenues.

Indicateur 2 : Nombre de ménages vulnérables bénéficiant d'un noyau caprin

Le projet doit doter 50 nouveaux ménages vulnérables tout en accompagnant les 50 anciens dotés par la première phase entre 2008 et 2010. C'est ainsi qu'un total de 100 ménages vulnérables dotés en noyaux de caprins est fixé comme le résultat à atteindre en fin 2013. Sur les 50 ménages vulnérables à doter au cours de la deuxième phase, il était prévu d'en doter 25 en 2011 ce qui devrait aboutir à un total de 75

ménages vulnérables dotés en noyaux de caprins fin 2011 (50 anciens et 25 nouveaux). Au final ce sont donc 27 nouveaux ménages qui ont reçu un noyau caprin en 2011. Ce léger dépassement a été possible grâce à la forte implication des autorités coutumières et des leaders des GF dans l'identification des nouveaux ménages vulnérables.

Parmi les 50 ménages dotés au cours de la première et les 27 de la seconde phase, un ménage a perdu la totalité du noyau. D'autres mortalités sont également enregistrées ponctuellement auprès des bénéficiaires mais dans l'ensemble les effectifs augmentent progressivement. Les noyaux des vulnérables éloignés des sites des CVPP sont souvent moins suivis par les vétérinaires ce qui occasionne plus de pertes. Le suivi des engagements des CVPP sera un accent fort en 2012 pour garantir une meilleure santé animale des animaux distribués dans les sites éloignés. Une femme vulnérable dotée au cours de la première phase a vendu ses chèvres pour migrer dans une autre circonscription administrative de la région de Kayes. Au total, ce sont donc 76 femmes vulnérables qui disposent à ce jour de leur noyau reproducteur.

En plus des noyaux de caprins, les ménages vulnérables bénéficient de fonds AGR (commerce de savon ou autres) permettant de réaliser des activités afin d'épargner le noyau, le temps qu'il se reproduise. Cependant, le circuit de renouvellement des stocks de savons n'est pas toujours accessible aux femmes vulnérables et ces dernières ne sont pas autonomes. En outre, le commerce de savon ne semble pas toujours l'AGR la plus adaptée et le projet devrait en identifier de nouvelles en concertation avec les femmes. Pour ce qui concerne la vente de savons, le projet a entrepris des démarches auprès des fournisseurs urbains qui fréquentent les foires hebdomadaires des dites localités pour approvisionner les vulnérables en savon à des prix abordables. Plus largement, l'autonomie des femmes dans la gestion de l'AGR comme des noyaux de caprins est un axe majeur de 2012 afin de garantir la pérennité des activités mises en place. Le recrutement d'une Cadre Genre devra être une priorité début 2012 afin que cette dernière puisse tout mettre en œuvre pour s'assurer que les actions soient pérennisées au-delà du projet.

Il est important de noter que parmi les bénéficiaires des premiers appuis, le projet a constaté des effets de l'intervention en termes de réinsertion sociale. Plusieurs femmes ont souligné qu'elles étaient à nouveau impliquées dans la vie du village, qu'elles pouvaient à nouveau participer aux événements sociaux ou aux tontines.

Indicateur 3 : Taux d'enfants scolarisés

Cet indicateur a été uniquement orienté sur les ménages vulnérables. La situation de référence n'a pas été faite à temps en raison du recrutement tardif d'un cadre genre (décembre 2011). L'enquête réalisée en décembre 2011 a relevé un taux de scolarisation de 25 % dans les ménages vulnérables (base line). La valeur cible visée en fin de projet est de 27, 5% soit un accroissement de 10% ou 2,5 points sur les trois années de la seconde phase. Un dispositif de suivi est mis en place à cet effet.

Résultat 5 : Les partenaires locaux sont renforcés en vue d'assurer la pérennisation des actions.

Le monitoring réalisé en décembre 2011 par le BREN a mis en exergue la nécessité d'une planification opérationnelle du renforcement en direction d'ICD plus formelle et plus intégrée au projet PRODEL K. En outre, ce monitoring a souligné l'importance de l'établissement d'indicateurs d'activités et de sous-activités SMART permettant de suivre de façon plus efficiente les produits et résultats issus de ce résultat.

Caractérisation de l'IOV	Evolution de l'IOV			
	A0	A1	A2	A3

Libellé	Unité	baseline	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
Indicateur 1 : Nombre de documents de capitalisation produits sur les actions clefs du programme	Nombre	0	1	0	2		6	
Indicateur 2 : Stratégie de fund raising disponible à ICD		0	0	0	1		1	
Indicateur 3 : Nombre de nouvelles actions formulées par ICD	Nombre	0	0	3	1		2	
Indicateur 4 : Nombre de cadre de concertation animé par les services techniques (SV et SLPIA)	Nombre	0	1	0	2		2	

XXX : changement fait par rapport au DTF.

Indicateur 1 : Nombre de documents de capitalisation produits sur les actions clefs du programme

En année 1, il était programmé de produire 1 document de capitalisation sur les actions clefs du programme. Mais en 2011, le PRODEL K II n'a pas proposé de documents permettant de capitaliser les leçons apprises sur certaines de ses activités phares : santé animale, BIAB, filière lait... Il est prévu en 2012 de remédier à cela en entamant un travail de capitalisation au sein du PRODEL K II autour des expertises qui y ont été développées.

Indicateur 2 : Stratégie de fund raising disponible à ICD

Il n'était pas attendu qu'en fin d'année 1, une stratégie de fund raising soit disponible à ICD. Malgré tout, il était prévu dès 2011 qu'un consultant puisse accompagner l'établissement et la rédaction de cette stratégie. Toutefois les contacts pris dans le cadre de ce travail ont montré qu'une stratégie de fund raising ne constituait qu'un élément partiel et insuffisant d'une stratégie financière. De plus, il a été signalé que ce type d'appui nécessitait un investissement humain prolongé et une expertise avérée. Facteurs tous deux difficiles à réunir dans le cadre du programme actuel. Ainsi il a été décidé d'annuler cette activité en l'état et de concentrer l'appui sur un coaching institutionnel et de longue durée destiné à améliorer la stratégie financière d'ICD dans un contexte de forte croissance de ses activités. Des actions sont prévues dans cette optique en 2012. Elles viseront particulièrement le renforcement des capacités de la RAF et de la direction d'ICD. Localement et sur le même aspect, lors des interventions communes ou d'échanges dédiés, comptable et le représentant de VSF B assurent des feedbacks et des appuis conseils réguliers en ce qui concerne l'amélioration de la gestion financière et les bases de l'établissement d'une stratégie financière.

Indicateur 3 : Nombre de nouvelles actions formulées par ICD

En 2011, l'appui apporté par VSF-B à ICD a concerné essentiellement l'identification de nouvelles actions sur la base des leçons apprises et des expertises issues des programmes menés précédemment en commun. Il était normalement attendu qu'aucune action ne soit formulée en année 1. Toutefois à travers l'appui de VSF-B (identification de nouveaux partenaires, prise de contact, appui à la négociation, identification et formulation...) et l'aboutissement de contacts établis de longue date avec divers partenaires potentiels (CTB, ACF...), 3 nouvelles actions (projet PADACY sur financement UE, collaboration avec la CTB dans le cadre du PRODEZEM et programme FBSA) ont pu être formulées et soumises aux bailleurs. ICD a eu un rôle déterminant dans tout le processus et a pu renforcer ses capacités en termes d'identification et de formulation (techniques MARP, formulation de stratégies...) mais aussi a pu développer de nouvelles compétences en ce qui concerne la sécurité alimentaire (formation par ACF dans le cadre du PADACY). Ces 3 propositions ont été acceptées et dans les 3 cas, les interventions ont démarré ou sont en cours de démarrage.

Indicateur 4 : Nombre de cadres de concertation animés par les services techniques (SV et SLPIA)

En raison de l'entrée en vigueur tardive du protocole de collaboration et du démarrage tardif des activités de la seconde phase, ce résultat n'a pas été atteint. Certes deux cadres de concertations ont été organisés et animés au cours de 2011, mais ils l'ont été par le personnel du projet pour faire le bilan de la première phase du projet et lancer les activités de la seconde phase. En 2012, ces cadres de concertation devraient être effectifs avec la responsabilisation des collectivités territoriales et des ST. De plus, dans un souci de pérennisation, le cadre de concertation qui se tenait au niveau régional sera délocalisé au niveau local et communal. L'objectif recherché est de rapprocher le cadre des acteurs locaux chargés du développement local et ainsi mieux promouvoir la redevabilité et la transparence entre les différents acteurs locaux sur base des engagements pris.

6.4 Bilan des formations

Type de formations	Bénéficiaires		Durée (jours)	Objectif formation	Support pédagogique	Appréciation formation *2
	Nb (H-F)	Type *1				
Vulnérabilité et insécurité alimentaire	1-0	PLP	4	Maîtriser les concepts de vulnérabilité et de sécurité alimentaire	Powerpoint et exercices	1,5
Renforcement des Capacités	1-0	PLP	2	Connaître et apprécier les méthodes liées au renforcement des partenaires	Powerpoint et exercices	3
Collecte et conservation des résidus de récolte	466 (429-37)	BD	0,5	Faire changer les pratiques des éleveurs	Affiches, manuels	3
Embouche des PR	132 femmes	BD	0,5	Apprendre ou améliorer les pratiques	Manuels	2
Elevage PR naisseur	204 femmes		0,5			2
Aviculture villageoise	5 femmes		0,5			3
Collecte et conservation des résidus de récolte (en salle)	3	Int (Agents ST)	0,5	Formation des formateurs	Diaporama, Affiches	3,5
Santé animale de base (en salle)	10	Int (Vétérinaires privés et agents d'appui)	0,5	Formation des formateurs	Diaporama, manuels, affiches	3
Techniques de vulgarisation / animation	10	Int (Vétérinaires privés et agents d'appui)	0,5	Formation des formateurs	Diaporama, manuels, affiches	3
Techniques de fabrication du fènè : (pratiques dans une mini laiterie)	5 (2-3)	Int (mini laiteries)	1,5	Amélioration des pratiques	Application chez un transformateur dans une laiterie	3

Type de formations	Bénéficiaires		Durée (jours)	Objectif formation	Support pédagogique	Appréciation formation * ²
	Nb (H-F)	Type * ¹				
Hygiène des matériels de transformation (pratique dans une mini laiterie)			1,5			3
Vie associative	30	Int (Membres coopératives d'éleveurs)	0,5	Dynamiser la vie associative de l'OP	Manuels	2
	4	Int (Membre de la mini laiterie)	0,5			2
Formation à la gestion des BIAB	11	Int (Comités de gestion BIAB)	0,5	Améliorer la gestion des BIAB	Manuels	2

*¹ : BD : Bénéficiaires directs, BI : Bénéficiaires indirects, Int : Bénéficiaires intermédiaires, Staff : Equipe projet, Part : Partenaires ; *² : (4) : très bonne ; (3) : bonne ; (2) : moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise ou nulle

6.5 Thèmes transversaux

En matière d'environnement, le projet a décidé d'intervenir dans l'appui aux communautés pour la protection et la gestion adéquate des ressources pastorales. Dans le cadre de la sensibilisation des populations sur l'intérêt de mieux protéger et gérer les ressources de leurs terroirs, six rencontres ont été organisées dans les villages et avec les élus communaux. Ces rencontres ont abouti à l'identification de 3 sites pastoraux prioritaires par les populations. Dans les villages et communes touchés, un éveil de conscience pour la protection des ressources naturelles dans les terroirs est perceptible suite aux rencontres de sensibilisation organisées et animées par le projet. Cependant, en raison de la complexité des enjeux sur le partage des ressources entre les agriculteurs et les pasteurs, aucun site n'a pu être protégé en 2011. Les difficultés rencontrées par l'équipe (méfiance entre acteurs par rapport à l'expropriation des terres et des ressources naturelles, méconnaissances des textes législatifs et règlementaires en vigueur) ont conduit à changer de stratégie d'intervention. Il s'agit de commencer par une large information et sensibilisation des populations et des élus des communes sur les textes qui régissent la protection et la gestion des ressources naturelles au Mali. Les formations sur les textes d'application de la charte pastorale et de la loi d'orientation agricole sont programmées en 2012.

Le projet consacre une attention particulière à la question du Genre en tenant principalement compte des relations hommes/femmes dans toutes les activités mises en oeuvre. Le projet s'attache à ce que les activités des laiteries, les services de santé animale de proximité des CVPP répondent aux problématiques des femmes en s'assurant que le service soit accessible et utile aussi bien aux hommes qu'aux femmes. En ce qui concerne les AGR élevage mises en place et l'appui aux vulnérables, les activités sont prévues pour tenir compte des spécificités liées à l'élevage et aux relations de genre : choix d'AGR qui n'alourdissent pas la charge de travail, choix de spéculations animales dont les femmes peuvent s'occuper et dont les fruits leur reviendront. Plus spécifiquement et en raison du moindre accès des femmes à l'éducation, le projet a assuré l'alphabétisation des membres des groupements féminins en s'adaptant à leurs contraintes pour leur permettre de participer. Au final, une certaine valorisation du statut social et économique de la femme est perceptible dans les sites d'intervention du projet.

Dans le cadre de l'intégration agriculture élevage, les femmes sont plus particulièrement accompagnées dans la collecte, la production et l'utilisation du fumier issu de leur petit élevage. L'impact de l'utilisation du fumier par les femmes touchées n'a pas encore été évalué par le projet. Cependant, les appréciations des villageoises sont positives sur une meilleure gestion de la fertilité des sols des cultures de case

pratiquées. Cette appréciation est d'autant plus importante que les femmes n'ont accès qu'aux terres pauvres dont les hommes n'ont plus besoin. Les femmes ont rarement accès à la propriété foncière dans la zone d'intervention. L'impact environnemental de la production et de l'épandage du fumier ne peut qu'être positif pour les cultures des femmes et leurs revenus à travers l'amélioration des rendements.

Un axe transversal concerne aussi la question de la vulnérabilité en lien avec celle de l'élevage. Le projet cible particulièrement les femmes très vulnérables qui ne disposent pas d'animaux. Ces dernières sont dotées en noyaux caprins et sont appuyées en matière d'alimentation et de suivi sanitaire. En outre, pour éviter de vendre ou de consommer les caprins, les femmes sont appuyées dans une AGR afin d'assurer leurs besoins quotidiens le temps que leur cheptel se développe.

Pour ce qui concerne, l'économie sociale, le projet promeut des services accessibles aux ménages agro-éleveurs petits et moyens. Bien que respectant la logique de rentabilité, les services mis en place s'attachent à rester compétitifs pour des ménages peu aisés. Les marges réalisées par les BIAB sont modestes et assurent le stockage, la manutention et la gestion du stock selon une logique d'accès au plus grand nombre et de profit minimal. Les CVPP assurent un service de qualité et de proximité destiné au plus grand nombre et selon une rentabilité optimale.

6.6 Suivi recommandations inachevées (internes et externes)

Sur un total de 18 recommandations initiales formulées lors de la mission d'évaluation en 2010, 9 ont été exécutées en 2011. Le taux de réalisation est de 50 %. En raison de la spécificité de certaines recommandations, elles ne seront pas toutes reprises en 2012. La liste sera actualisée et adaptée aux conditions d'exécution des activités de cette seconde phase du projet.

Le tableau ci-dessous fait le point de la mise en œuvre des recommandations externes formulées à la fin de la première phase du projet et qui n'ont pas été exécutées en 2011 :

Référence	Difficultés / Contraintes / Points faibles / Problèmes	Mesures à prendre / Recommandations	Commentaires
1.2 Réaliser une étude pour déterminer le seuil de rentabilité d'un CVPP	Le Cadre en charge du résultat 1 n'est pas outillé pour réaliser une étude économique fiable. La mobilisation d'un agroéconomiste est nécessaire pour la réalisation de cette étude. Cette mobilisation externe n'a pas été possible en 2011 (approche minimaliste de fonctionnement pendant le premier semestre).	Elaborer les TDR de l'étude et identifier un prestataire pour réaliser l'étude en 2012	Au regard de l'importance des résultats d'une telle étude pour l'analyse des effets et impacts de l'intervention, l'AT VSF-B et le GP seront impliqués.
2.1 Réaliser une étude de rentabilité des BIAB	Le cadre OP n'a pas l'expérience d'une étude similaire. Cependant il en perçoit la pertinence et l'utilité. Le temps a également manqué pour diligenter l'étude en prestation externe.	Programmer l'étude en 2012 et la réaliser en prestation externe en vue d'avoir un regard extérieur.	Un prestataire sera mobilisé par le projet pour réaliser l'étude. Le cadre OP/lait avec l'appui du GP diligentera la mobilisation du prestataire.
2.2 Vulgariser des espèces fourragères à double fin (sorgho, maïs, niébé)	Cette activité est déjà prise en charge par la recherche agronomique du Mali à travers son équipe « systèmes de production et gestion des ressources naturelles ». Le service des productions et industries animales sert de relais pour la vulgarisation. L'effectif de l'équipe en place sur le	Annuler cette activité (n'intervenir qu'à la demande d'une OP)	Ce travail étant fait par d'autres, rechercher des synergies lorsque cela est possible.

Référence	Difficultés / Contraintes / Points faibles / Problèmes	Mesures à prendre / Recommandations	Commentaires
	résultat 2 n'est pas suffisant pour conduire cette activité.		
2.4 Organiser un concours "meilleur producteur de fourrage"	La production fourragère n'est pas encore entrée dans les habitudes des agro-éleveurs de la zone d'intervention.	Annuler cette activité (peu pertinent dans le contexte d'intervention)	RAS
2.5 Encourager l'élaboration et/ou la mise en œuvre d'un schéma d'amélioration génétique	Pas d'expertise en termes de génétique dans l'équipe projet et durée du projet insuffisante.	Annuler cette activité.	RAS
3.1 Mettre aux normes les unités de transformation de lait	Faible niveau d'instruction et de professionnalisation des promoteurs et travailleurs des mini laiteries.	Renforcer les capacités internes et la transformation de produits diversifiés de qualité (hygiène et goût) dans les laiteries.	RAS
3.3 Créer un Label	Des difficultés persistent dans les mini laiteries pour mettre sur le marché des produits transformés constants (qualité et goût). L'offre de produits laitiers transformés n'est pas régulière d'un jour à l'autre, d'une saison à l'autre. Il est donc difficile de faire des prévisions et donc de prendre des engagements de livraison.	A reporter car trop tôt pour les mini laiteries. Mettre l'accent sur la maîtrise technique de la transformation et le respect de l'hygiène.	RAS
3.5 Mettre en place des organisations professionnelles par maillon et structurer la filière par la mise en place d'une interprofession	Le préalable est d'avoir des organisations de base fonctionnelles bien gérées, ce qui est loin d'être le cas des OP avec lesquelles le projet collabore actuellement. Le processus est engagé à travers l'organisation de sessions de formation sur la vie associative dans toutes les OP.	A reporter en 2013 (si les conditions sont réunies).	RAS
4.2 Analyser le niveau de productivité des activités financées	Cette étude n'a pas été envisagée en raison de l'absence d'un cadre à plein temps sur le résultat 4. Le cadre genre n'a pu être recruté qu'au mois de décembre 2011.	A envisager en 2012. Faire appel à des appuis externes pour réaliser l'étude.	RAS
Encourager la pratique de la culture fourragère	En raison du faible effectif du personnel en charge de ce résultat, un temps plein n'a pas été consacré à cette activité.	Ne peut être considéré comme une activité à part. Elle s'intègre dans le module de la conduite du troupeau.	Réalisée mais difficilement applicable dans les zones d'intervention concernées.

6.7 Effets induits

Les activités AGR et les distributions de noyaux de caprins ciblées sur les femmes ont modifié positivement le rôle et le statut de la femme dans les ménages bénéficiaires et dans les villages de forte concentration des actions. Certains hommes souhaitent bénéficier des mêmes activités qu'elles et peuvent témoigner d'une certaine jalousie. Néanmoins cet effet induit reste marginal et ne semble pas créer de problème majeur que ce soit dans les villages ou dans les ménages.

La mise en place et l'accompagnement des mini laiteries ont favorisé l'émergence d'une dynamique locale de production laitière. Spontanément, le nombre de mini laiteries privées se multiplie dans les

sites d'intervention du projet. Cette multiplication des points de collecte et de transformation de lait crée de nouvelles opportunités pour les producteurs qui écoulent plus facilement leur lait.

La mise en place des fonds des banques intrant aliment pour bétail a permis de faciliter l'accès de l'aliment bétail au-delà des membres des organisations soutenues par le projet. En effet généralement le prix proposé par la BIAB constitue le prix directeur pour l'aliment bétail sur la commune ou la zone considérée. Par conséquent tous les fournisseurs d'AB doivent diminuer leur prix de vente afin d'être compétitifs vis-à-vis de la BIAB. Ainsi tous les éleveurs de la zone, au-delà des clients de la BIAB, disposent d'un aliment bétail au coût modéré. L'effet observé dépasse ce qui était attendu à la formulation de l'action.

Pour finir, l'exécution des actions, les méthodologies développées et validées, la bonne atteinte des résultats ont permis à ICD et VSF B d'être reconnus comme acteurs de développement experts dans le domaine de l'élevage. Ceci a permis d'initier de nouveaux partenariats (ACF) ou de mettre en place des activités équivalentes dans d'autres zones (installation de CVPP à Nara pour la CTB).

7. DEPENSES PAR RUBRIQUES

7.1 Exécution du budget

Le budget 2011 a été exécuté à environ **87%**. Ce niveau de consommation budgétaire est optimal alors même que le premier semestre de l'année a été caractérisé par l'approche minimaliste d'exécution des nouvelles activités.

Rubrique (selon le niveau de détail exigé par le bailleur)	Budget (Euros)	Dépenses (Euros)	Ecart* (%)
Investissements	172 222	175 107	102
Fonctionnement	126 441	82 996	66
Personnel	116 897	104 108	89
TOTAL	415 560	362 211	87
Résultat 1	104 263	116 565	112
Résultat 2	69 186	54 433	79
Résultat 3	81 890	55 694	68
Résultat 4	74 520	54 048	72
Résultat 5	85 701	81 471	95

* = $(\text{Dépenses réalisées} / \text{Budget prévu}) \times 100$

7.2 Commentaires

7.2.1 Les investissements

La rubrique investissement enregistre un taux de consommation de 101,7%. Ce dépassement est justifié par deux faits. Le premier est la sous-estimation du budget de réalisation du complexe d'élevage prévu dans le résultat 1 du DTF. Le second est la dotation en équipements (motos et fournitures de bureau) de deux services techniques de l'élevage couvrant la zone d'intervention du projet PAFEC avec lequel une synergie d'action fortement recommandée par le DTF se met en place.

7.2.2 Le fonctionnement

L'exécution du budget de fonctionnement est de 65.6%. Cette sous-consommation s'explique par l'adoption de l'approche minimaliste de fonctionnement pendant le premier semestre de l'année. Il y a eu moins de dépenses courantes du projet en général car les nouvelles activités n'ont débuté qu'au second semestre. Le premier semestre a été consacré à la poursuite des activités engagées lors de la première phase.

7.2.3 Le personnel

L'exécution enregistrée sur cette rubrique budgétaire est de 89%. Le personnel n'a pas été au complet qu'en fin d'année à cause de l'approche minimaliste des premiers mois et les difficultés de trouver les profils adéquats.

7.2.4 Les résultats

- Résultat 1 : le dépassement de la prévision est imputable à deux facteurs essentiels : la sous estimation du coût du complexe dans le DTF, le choix de l'équipe de réaliser l'infrastructure avec des matériaux locaux durables et dont l'entretien courant peut être fait localement.
- Résultat 2 : La sous consommation constatée est la conséquence du fonctionnement à minima au cours du premier semestre (période favorable pour la dispense des formations aux éleveurs). Les activités n'ont démarré que vers la fin du premier semestre et ont été interrompues par la saison des pluies (période de forte occupation des ruraux inappropriée pour donner des formations).
- Résultat 3 : Malgré plusieurs missions de prospection, la difficulté à identifier de nouveaux sites de mini laiterie qui répondent aux critères et stratégies d'intervention du projet, justifie la sous consommation budgétaire enregistrée sur ce résultat. Les appuis à l'installation de la nouvelle mini laiterie (Souban) et le renforcement des trois anciennes (Banamba, Badinko et Koulikoro avant le désengagement du projet) n'ont été mobilisés qu'au quatrième trimestre de 2011.
- Résultat 4 : le taux de mobilisation a été affecté par l'incapacité de 2 des IMF partenaires du projet de mettre en place les prêts sollicités par les GF. Le retard observé dans le recrutement d'un cadre Genre chargé de ce résultat a aussi eu un impact sur le taux de mobilisation du budget.

8. PERSPECTIVES OPERATIONNELLES

8.1 Relecture cadre logique

Sur la base du bilan annuel d'exécution, la relecture du cadre logique initial (par résultat et par activité) a été faite avec l'appui de VSF-B. Les changements concernent essentiellement les indicateurs de produits. Quelques activités ont été également modifiées. Ils sont rapportés en couleur rouge dans l'annexe 6.

Cf. Annexe 6 : Cadre logique année suivante (par résultat et activités)

8.1.1 Relecture des IOV du cadre logique du DTF

Etant donné que la formulation a été réalisée très en amont du démarrage du projet, certaines des valeurs établies pour la baseline et pour le suivi de l'évolution de l'IOV se sont avérées inadaptées (nb

de CVPP en A0 égal à 6 initialement alors qu'il s'est finalement établi à 5). En outre l'utilisation de la base 100 pour la plupart des IOV s'est avérée peu pratique et inadaptée. Dans tous les cas, la base 100 a été remplacée par la valeur réelle de l'indicateur concerné. Ainsi à l'issue de l'année 1, l'unité de gestion a proposé plusieurs adaptations des IOV lors de la mission de monitoring du BREN.

Fin 2011, à Ouagadougou, l'unité de gestion a vu ses capacités renforcées en termes de rédaction d'IOV. A l'issue de cette formation, il est apparu que nombre des indicateurs nécessitaient de petites modifications ou une reformulation. Ainsi plusieurs indicateurs ont été repris dans cette optique afin de pouvoir proposer des indicateurs plus SMART.

Enfin certains IOV ont été simplement supprimés car non pertinents et de nouveaux IOV ont été proposés. C'est le cas de l'IOV relatif aux parcours villageois qui a été supprimé ou des nouveaux IOV propres au Résultat 5 destinés à mieux évaluer la performance d'ICD en matière de gestion.

8.1.2 Relecture des activités du cadre logique

Lors du monitoring effectué par le BREN fin 2011, il s'est avéré que certaines activités étaient inadaptés et non pertinentes tandis que d'autres nécessitaient une reformulation plus ou moins importante. A cet effet, l'unité de gestion a reformulé certaines des activités dans le cadre logique pour que ces dernières correspondent mieux à la réalité de l'intervention et que le libellé en soit plus compréhensible et clair. Au final, 8 activités ont été revues et l'ensemble des modifications est détaillée dans l'annexe 6a.

8.2 Planification opérationnelle

La planification opérationnelle 2012 a intégré les changements apportés au cadre logique pour une meilleure cohérence dans l'exécution et le suivi-évaluation des résultats et activités. Cette planification tient compte des réajustements d'activités et de stratégies issus des suivis internes et externes. Elle prend en compte la suppression et l'ajout de certaines activités tout en tenant compte de l'avancement des activités selon la planification 2011. Certaines thématiques devront faire preuve d'une attention accrue en 2012 en raison des retards observés en 2011. C'est par exemple le cas des AGR destinées aux groupements féminins ou de la mise en place et de l'appui aux mini-laiteries.

Ajoutons qu'en 2012, il sera indispensable d'inscrire plus encore les actions dans une perspective de durabilité en s'assurant de l'autonomie des bénéficiaires et de la rentabilité des services mis en place.

Cf. Annexe 7 : Planification opérationnelle année suivante

8.3 Budget annuel (+ report budgétaire)

Pour résorber le déficit budgétaire de la sous rubrique immobilier, un réaménagement budgétaire interne est sollicité. Ainsi, sur la ligne Fonctionnement, les budgets de 18 005 euros de la sous rubrique mission d'appui de 2011 qui n'a pas été utilisé et le solde de 6 067 euros de la sous rubrique Frais de fonctionnement et bureautique de 2011, pourraient être réaffectés à la ligne Investissement.

Les réaménagements budgétaires internes permettraient de résorber les gaps enregistrés en 2011 et de permettre ainsi la poursuite d'investissements nécessaires sur 2012.

9. LEÇONS APPRISSES

Sujet	Constats / observations	Leçons à retenir, à capitaliser
L'élaboration du cadre logique et des indicateurs pendant la formulation	<p>Bien que s'inscrivant dans la suite d'une première phase, le cadre logique et les IOV de cette seconde phase n'étaient pas compris en bonne partie par les cadres chargés de la conception et de la mise en œuvre des activités.</p> <p>Dans ces conditions, le chef de projet entrant et l'ancienne équipe ont eu du mal à comprendre, définir les libellés et les outils de mesure des IOV retenus dans le cadre logique, ce qui a impacté négativement la collecte des données et le renseignement des IOV en temps réel.</p>	<p>Dans un contexte de poursuite d'un programme, pendant la formulation de la phase suivante, partager et faire valider le projet de cadre logique et des IOV avec l'équipe en place pour valoriser les leçons apprises par les cadres lors de la phase écoulée.</p>
La zone d'intervention du projet	<p>La zone géographique retenue dans le DTF ne peut être couverte en totalité avec les ressources prévues (humaines, matérielles et financières). Le projet intervient dans 22 communes réparties sur 4 circonscriptions administratives (4 Préfectures). Conséquence, les animateurs mettent plus de temps à voyager entre les sites des activités qu'à suivre et accompagner les bénéficiaires. Cela se traduit par une faible efficacité des actions et effets de nos interventions.</p>	<p>Conformément aux principes de l'approche GAR, intervenir sur des zones plus réduites avec les actions concentrées sur quelques sites afin de créer une masse critique de conditions de sortie de la pauvreté.</p>
La définition du nombre d'activités du projet	<p>Face à l'exécution d'activités multiples, les cadres et les animateurs ont la tentation de privilégier certaines activités par rapport à d'autres. Le suivi accompagnement des bénéficiaires gage de l'atteinte des résultats en souffre. Les raisons sont multiples : formation de base et compétences des cadres et des animateurs, effet social de l'activité, exécution plus compliquée, éloignement du site d'une activité.</p>	<p>Dans le souci de l'application inclusive de l'approche GAR, limiter et recentrer les activités des programmes futurs sur quelques activités pertinentes et dont les effets sont complémentaires (chacune des activités devant contribuer à la réussite des autres). Il est difficile de trouver un animateur compétent techniquement et ayant le même intérêt pour toutes les activités si elles sont multiples comme c'est le cas sur le PRODEL K2.</p>
Le Partenariat et l'appui aux	<p>L'élargissement du partenariat à divers niveaux hiérarchiques des services techniques est un facteur négatif pour l'engagement et la responsabilisation</p>	<p>Préciser depuis la formulation du programme, le niveau d'ancrage partenarial pour l'exécution et l'appui accompagnement. Partager</p>

Services Techniques Déconcentrés	individuelle des agents communaux et locaux. Cependant, il est également impensable de pouvoir mobiliser efficacement ces derniers sans l'accord préalable de leurs supérieurs hiérarchiques. Tous les niveaux manifestent des griefs l'un contre l'autre.	cet ancrage et le faire valider dans le DTF.
La cadre juridique de l'exercice privé de la profession vétérinaire au Mali	<p>Les CVPP ont du mal à rendre aux éleveurs des services de santé animale de proximité lorsque la zone d'intervention est vaste. Les activités du vétérinaire se limitent dans les environs du site du cabinet.</p> <p>Les lois actuelles ne permettent pas aux vétérinaires promoteurs de CVPP en milieu rural d'ouvrir des postes vétérinaires ou de mettre en place un dépôt de produits vétérinaires.</p> <p>Les textes n'autorisent pas non plus l'utilisation d'auxiliaires vétérinaires par les CVPP.</p>	<p>Initier et animer un débat national sur les textes régissant l'exercice privé de la profession vétérinaire en République du Mali.</p> <p>D'ici là, identifier en concertation avec les promoteurs des CVPP, des solutions alternatives réalistes, crédibles et durables en vue de satisfaire les éleveurs dans les villages éloignés des sites des CVPP.</p>

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention
- Annexe 2 : Cadre logique année écoulée
- Annexe 3 : Tableaux des relations partenariales (institutionnelles et opérationnelles)
- Annexe 4 : Tableau détaillé planification réalisée
- Annexe 5 : Evolution des IOV
- Annexe 6 : Cadre logique année suivante
- Annexe 7 : Planification opérationnelle année suivante
- Annexe 8 : Budget année suivante
- Annexe 9 : Inventaire équipement projet